

CULTURE COREENNE

N°39





CHONGMYO TAEJE. Cérémonie confucéenne rendant hommage aux souverains disparus de la dynastie Yi et se déroulant au sanctuaire Chongmyo à Séoul, qui abrite les tablettes ancestrales... Malgré le modernisme et ses bouleversements, le confucianisme reste encore bien ancré dans la société coréenne - Voir article p. 2 -



A l'occasion de son voyage d'Etat en France (du 2 au 4 mars 1995), le président Kim Young Sam fut le premier chef d'Etat étranger à se voir conférer le titre de docteur honoris causa de l'Université Paris IV. Ce titre lui a été remis au cours d'une cérémonie solennelle en Sorbonne à laquelle participaient Mme Gendreau-Massaloux, recteur-chancelier des Universités de Paris, Mr Jean-Pierre Poussou, président de Paris IV, ainsi que de nombreux invités et universitaires renommés - Voir article p. 11 -

SOMMAIRE

- 2 Le confucianisme dans la société coréenne contemporaine
- 7 La collection Ataka au Musée d'Osaka
- 11 Le président Kim Young Sam à la Sorbonne
- 13 Rencontre Jean Messagier - Kim En Joong
- 15 Liftings & looks : brève chronique de la modernisation de la langue coréenne
- 21 Sarah Chang, l'enfant prodige
- 25 Traduction et diffusion des œuvres littéraires coréennes en Europe
Compte rendu du colloque parisien (novembre 94)

Directeur de la publication : SEONG CHANG CHO

Conseiller de la rédaction : GEORGES ARSENIJEVIC

Ont participé à ce numéro :

PAK PYONG-YON, DAUPHINE SCALBERT, PHILIPPE DE SAINT CHERON, ANDRÉ FABRE,
KIM YONG-WOON, MARC ORANGE et CHRISTIANE TCHANG-BENOIT

Achévé d'imprimer sur les presses de l'imprimerie Piredda à Champigny - Avril 1995.

LE CONFUCIANISME DANS LA SOCIÉTÉ CORÉENNE CONTEMPORAINE

PAR PAK PYŎNG-YŎN

PROFESSEUR AU CENTRE DE RECHERCHE DES ÉTUDES CORÉENNES
DE SŎNGNAM



Introduction

Il est extrêmement difficile d'analyser l'influence du confucianisme dans la société coréenne contemporaine, toute tentative de

ce genre se heurtant à des problèmes nombreux et ardues. Aussi nous sera-t-il indispensable, dans cette introduction, d'évoquer tout d'abord la dimension historique de cette philosophie née en Chine

bien avant Jésus Christ ; cela afin de garantir la plus grande objectivité à nos critères d'appréciation qui, autrement, ne sauraient échapper à une juste critique. En effet, le confucianisme a

deux mille cinq cents ans d'histoire derrière lui en Extrême-Orient, où il n'a cessé d'entretenir d'étroites relations d'interdépendance avec la politique, la société, la culture et la vie économique. En intégrant chaque fois de nouvelles données socio-politiques, préexistantes, selon chaque type de communauté politique ou régionale, il a donné naissance à des styles diversifiés de vie et de culture.

Ceci explique, entre autres choses, pourquoi, dans les analyses que l'on peut être amené à faire, il est possible d'établir des distinctions significatives entre les États coréen, chinois et japonais qui, pourtant, partagent la même ère culturelle du confucianisme. A la base, le confucianisme conçoit les relations de l'homme avec la nature et celles des hommes entre eux, comme des relations de complémentarité. Aussi, son message est-il foncièrement pacifique puisqu'il rejette les conflits, considérés comme des manifestations de la cruauté humaine. Par voie de conséquence, il valorise la cellule familiale et clanique comme lieux où ses idées peuvent être mises en pratique. Cette attitude, adoptée par l'idéologie confucéenne dès sa conception, comporte un attachement et des liens étroits avec la société agricole et familiale chinoise. Sur ce fondement, le confucianisme a pu imaginer une organisation fonctionnelle du monde telle que, si chaque individu exécute bien le rôle qui lui est imparti, il est en mesure de réaliser l'harmonie parmi les hommes, harmonie sociale qui est en même temps en adéquation avec les lois de l'Univers. Ainsi, même s'il existe effectivement dans le confucianisme une

verticalité dans les relations (hiérarchie), il ne convient pas de la comprendre comme une relation de type exploitant-exploité ou dirigeant-exécutant, mais toujours, en dernier lieu, comme une relation de complémentarité.

Dans le couple, par exemple, le rôle de l'homme et de la femme est différent mais leur relation n'est pas celle d'un supérieur donnant des ordres à une inférieure ; c'est une relation d'aide mutuelle. De même, la relation parents-enfants ne saurait être fondée sur une quelconque relation d'exploitation des uns par les autres, en dépit de la hiérarchie par l'âge. La vision confucéenne de la société implique en fait un élargissement de ce modèle relationnel à la société clanique et régionale, puis au monde politique.

Cependant, un tel processus d'élargissement demeure, bien entendu, toujours lié aux conditions socio-économiques de chaque communauté et revêt des formes diverses.

Dans le cas de la Chine, alors que l'apparition d'un empire unifié, venant se substituer à des royaumes, avait souvent modifié de manière tangible les instances de contrôle régionales des terres, ces mêmes forces locales s'étaient liées au confucianisme sans que cette alliance n'impliquât des liens régionaux, intellectuels ou de parenté particuliers. De plus, le pouvoir politique de grands groupes comme ceux des dignitaires de l'armée, des administrateurs exécutants et des serviteurs du palais impérial (eunuques) surpassait celui des lettrés confucéens de l'administration, eux qui avaient pourtant

conceptualisé la vision politique confucéenne. On ne pouvait, en effet, éliminer les reliquats des systèmes dynastiques précédents, qui avaient fait preuve d'efficacité dans la gestion des territoires immenses de ce pays. C'était là une réalité historique. Néanmoins, on peut dire que le système des valeurs confucéen et les règles qui en découlaient, comportaient un profond pouvoir d'influence sur les principes de gestion des communautés claniques et régionales. La raison en est, vraisemblablement, que cette philosophie pouvait s'harmoniser sans contrainte avec les infrastructures de la société agricole chinoise.

Dans le cas du Japon, l'influence du confucianisme sur la structure de la société est limitée. En effet, dans ce pays, la situation politique était particulièrement troublée et dominée par des conflits militaires, suite, d'une part, aux invasions continentales des peuples ouralo-altaïques qui, dotés d'un armement supérieur et accédant à l'archipel par différentes voies à travers le continent (et en particulier par la péninsule coréenne), avaient conquis une population d'agriculteurs, et, d'autre part, suite aux luttes perpétuelles que ne cessaient de se livrer entre eux les seigneurs militaires autochtones. C'est pourquoi, dans la société japonaise antérieure au régime militaire de Tokugawa (1542-1636), la direction des affaires du pays, éclatée entre différents groupes de militaires, n'était pas assurée par un système de succession stable et héréditaire de propriétaires terriens aux forts particularismes locaux, et ces instances locales avaient pris un caractère singulier. En consé-



Offrandes offertes traditionnellement aux ancêtres le jour de Ch'usŏk. Lors de cette grande fête nationale, qui a lieu le 15^{ème} jour de la huitième lune, de très nombreux Coréens vont se recueillir sur les tombes familiales.

quence, jusque vers le milieu du XVII^e siècle, la classe dirigeante adoptait des attitudes très libres et indépendantes en ce qui concernait les relations sociales, familiales et les liens de parenté, suivant en cela une stratégie de survie par la force des armes. Ces comportements étaient contraires aux règles de civilisation confucéennes auxquelles se conformaient la Chine et la Corée, si bien que le Japon, dans les annales de ces pays, était à l'époque

qualifié de pays barbare, obtus à la civilisation. Il convient de dater l'accueil limité mais réel du confucianisme dans l'archipel à partir du régime militaire de Tokugawa, celui-ci revêtant une forme particulière en fonction des caractéristiques de la société japonaise.

Différent est le cas de la Corée, où les ouvrages classiques confucéens avaient déjà été introduits dès l'époque des Trois

Royaumes et où ce mode de pensée avait été accueilli en toute liberté. Ceci est particulièrement vrai à l'époque de la succession de la dynastie Yuan par celle des Ming, période où la dynastie coréenne Chosŏn, nouvellement établie, avait adopté le néo-confucianisme comme fondement idéologique. Par la suite, au cours du développement de l'histoire politique, les fonctionnaires confucéens n'avaient cessé d'occuper le centre de la vie poli-

tique. Ainsi, cette administration en position d'hégémonie au moment de la fondation de Chosŏn (1392), pouvait maintenir et consolider sa position selon le principe de "vénération des lettres et mépris des arts militaires".

Si un tel phénomène avait été rendu possible, c'est qu'il prenait appui sur un ensemble de données sociales initiales favorables. Tout d'abord, en Corée, les changements de dynastie s'étaient jusqu'à opérés en préservant, sans grand bouleversement, les pouvoirs régionaux. A la différence du Japon, ces autorités pouvaient diriger, dans un long continuum, une population agricole locale. Ensuite, ces puissants groupes régionaux avaient pris les devants quant à la réception du néo-confucianisme. Dans la mesure où ils garantissaient la prédominance du pouvoir aux fonctionnaires alors disponibles,

té. Dans le même temps, le pouvoir centralisé, très ferme, était capable de prendre en charge la confucianisation de la société de Chosŏn. Le fait que les grandes familles, qui avaient une longue histoire de contrôle des terres, aient accueilli favorablement le système de valeurs confucéen, peut se comprendre dans la mesure où, d'une part, ce système avait été lui-même élaboré à partir d'une société agricole et clanique et où, d'autre part, il présentait une capacité supérieure d'adaptation aux données sociales coréennes dans de nombreux domaines, comparative-ment à la Chine.

L'influence du confucianisme dans la société coréenne contemporaine

Depuis que la modernisation et l'industrialisation ont profondément modifié le cadre de vie traditionnel lié à une société agri-

de ses modèles contraignants. Cependant, dans les domaines dont la continuité est assurée par les nouvelles conditions actuelles, il exerce toujours, dans une sphère bien définie, en tant que morale et habitude de vie, une réelle influence. Cette influence est très variable selon la classe sociale, la région et la génération dont il s'agit. Les différences sont ainsi très nettes en ce qui concerne les disparités ville-campagne et les différentes tranches d'âge. Il est possible de voir là, soit un phénomène de transition vers une déconfucianisation de la société, soit un processus d'adaptation progressive du confucianisme à l'évolution sociale, à travers de nouveaux moyens d'expression. Ainsi par exemple, on constate que l'industrialisation conduit, à la fois, à un regain de vie sociale et à un effondrement des liens claniques intangibles, qui relevaient de la société traditionnelle et d'étroits particularismes locaux. De même, le perfectionnement des moyens de communication et de circulation se situe dans un processus créateur de nouvelles formes de solidarités. Ces impressionnants défilés de gens, se rendant dans leur région d'origine à l'occasion des grandes fêtes annuelles que sont le nouvel an lunaire et la fête des récoltes *ch'usŏk*, sont de bons exemples de la possibilité d'enracinement du rite de vénération et de gratitude envers les ancêtres (à la base de la piété filiale, qui est au cœur des valeurs confucéennes) par une évolution à travers de nouvelles formes.



Malgré le modernisme et ses bouleversements, la famille reste encore un lieu privilégié de transmission des valeurs confucéennes.

la dynastie Chosŏn pouvait assurer une assise socio-économique susceptible de maintenir durablement cette position de supériori-

cole et rurale, le confucianisme, qui avait jusqu'alors exercé une influence décisive dans la vie des Coréens, voit diminuer l'emprise

Dans une telle logique, le clan et la famille sont les domaines où l'emprise du confucianisme reste la plus forte. Bien que de nom-

breuses pratiques d'inspiration confucéenne disparaissent où sont transformées sous les coups de l'industrialisation et des courants de pensée occidentaux (prise en charge des parents par le fils aîné, mesures systématiques d'aide du gouvernement aux enfants particulièrement exemplaires dans leur piété filiale, maintien du système de la parenté élargie qui va au-delà du cadre fixé par la loi, réussite sociale des enfants par les études etc...), nous pouvons confirmer que l'influence du confucianisme, qui valorise la famille, la structure du lignage etc..., reste toujours très perceptible dans la société coréenne d'aujourd'hui. On peut expliquer cela par le fait que les rapports entre individus, à l'intérieur d'un groupe défini, reposent sur le maintien de relations à long terme et l'absence d'anonymat. Dans le processus de naissance et de croissance d'un individu dans la société, celui-ci nouera donc inmanquablement des liens très forts avec les membres constitutifs du ou des groupes auxquels il appartient et réciproquement. On constate alors une propension au maintien durable de relations de mutuelle assistance, dont la raison essentielle réside, sans aucun doute, dans l'exiguïté de l'espace géographique.

Lorsque l'on prend en considération de telles données, on comprend aisément pourquoi, en Corée, l'honneur, le devoir et la réussite sociale, sont considérés comme importants. Les critères d'évaluation de ces derniers relèvent principalement du système de valeurs confucéen. Ainsi en est-il, par exemple, encore aujourd'hui, des critères de réussite sociale. La survivance de

l'influence confucéenne est lisible dans la mentalité, qui considère les études comme étant bien plus respectables et honorables que l'accumulation de richesses par une activité commerciale. C'est toujours cette même mentalité qui fait que la plupart des élites préfèrent de loin la fonction publique à l'entreprise privée, qui garantit pourtant un bénéfice économique nettement supérieur.

D'autre part, les modèles confucéens de la "hiérarchie par l'âge" et de la "confiance en amitié" sont liés au maintien de relations d'un individu avec ses groupes d'appartenance et restent toujours prépondérants aujourd'hui. Dans le monde du travail, par exemple, en dépit d'une mentalité soucieuse d'efficacité, le "mérite par l'ancienneté" demeure un critère important dans la gestion du personnel. Les relations professionnelles entre anciens étudiants d'une même université sont aussi profondément marquées par le confucianisme. Ceci s'explique par le fait que les différents groupes d'appartenance comportent "une instance d'inspection" de leurs membres fonctionnant sur des critères confucéens. Ce type de contrôle apparaît sous des formes multiples, partout où il y a matière à porter un jugement sur le comportement moral : c'est ainsi que les médias évaluent le degré d'incorruptibilité des fonctionnaires, que les aînés jugent du degré d'obéissance des plus jeunes etc... On peut aussi citer, comme exemple de conséquence d'un tel fonctionnement, le préjudice social et parfois psychologique que subissent encore de nos jours les personnes divorcées remariées, en particulier les femmes.

Certes, les critères de jugement ont tendance à s'affaiblir, avec la progression de l'urbanisation et de l'anonymat. Toutefois, il reste assez difficile de préserver un anonymat individuel dans un espace géographique limité, où une communauté et un individu ont vécu si longtemps en commun, marqués par leurs particularismes locaux. Autrement dit, la vision confucéenne du monde fonctionne, encore aujourd'hui, comme le cadre fondamental de la vie des Coréens.

En conclusion, on peut dire que dans la Corée d'aujourd'hui, le processus de démembrement de la société rurale agricole, consécutif à l'industrialisation, remet en cause les valeurs confucéennes, qui sont pour ainsi dire défiées. Mais, en même temps, cette évolution n'en donne pas moins au confucianisme la possibilité de se maintenir à travers de nouvelles données sociales et le perfectionnement incessant des systèmes d'information et de communication. Cependant, pour que la philosophie puisse se perpétuer, il faudra à terme que sa vision du monde, qui détermine en fait un cadre de vie, soit capable de créer de nouvelles formes adaptées à l'évolution sociale. Ce n'est que dans la mesure où la persistance du peuple coréen, dans sa perception d'un confucianisme incarnant les valeurs de la famille, de l'altruisme, de l'État (à travers la piété filiale, l'amitié, la loyauté et le patriotisme), ne s'affaiblira pas, que celui-ci pourra s'enraciner davantage dans la société coréenne contemporaine au cours des années à venir.

Article traduit du coréen par Yannick BRUNETON. Texte revu par G. ARSENIJEVIC.

LA COLLECTION ATAKA AU MUSÉE D'OSAKA

PAR DAUPHINE SCALBERT

CÉRAMISTE

Si les relations entre la Corée et le Japon ont de tout temps été complexes et délicates à analyser, car déchaînant les passions, l'art céramique est un précieux témoin de l'histoire, à la fois muet et merveilleusement parlant. Les potiers ont traversé le détroit de Tsushima dès l'époque des Trois Royaumes et de Kaya, quand est née la poterie Sue japonaise, et lors de la justement nommée guerre des potiers menée au 16^{ème} siècle par Hideyoshi, grand amateur de thé.

La fin du dix-neuvième et le vingtième siècle auront vu voyager non pas les potiers mais les pots, car les Japonais ont tout fait pour retrouver les trésors gardés par les tombes lors des travaux d'industrialisation de la péninsule, qui furent suivis de fouilles archéologiques systématiques. La Corée est le pont

géographique et culturel entre le continent asiatique et le Japon, et c'est ainsi que consciente ou non, avouée ou non, grande est son influence dans la sensibilité japonaise et le peuple japonais a toujours aimé s'abreuver de la transparence des céladons, de la tranquillité des porcelaines blanches, comme on boit à la source de la beauté.

Le marché d'antiquités de Tokyo aura vu passer d'innombrables merveilles provenant des tombes des dignitaires de Koryo et de la dynastie Yi, ce qui a permis aux amateurs nippons d'art coréen de compléter de magnifiques collections comme celles des musées Idemitsu, Mingei, et Nezu à Tokyo, ou des musées Yamato et Neiraku à Nara, sans oublier la collection Ataka d'Osaka, pour ne mentionner que quelques collections privées.

Cette dernière est sans doute la plus grandiose. Elle a été réunie dans les années 50 et 60 par Eiichi Ataka, homme d'affaires et artiste dans l'âme, qui s'est forgé une réputation dans le monde de la musique en tant que mécène, et aussi parmi les connaisseurs de céramique pour sa collection désormais mondialement connue. Il allait sans cesse chez les antiquaires et dans les salles de ventes ; avec ténacité et humilité, il interrogeait les marchands et se faisait aider par ses assistants pour trouver et acquérir les pièces correspondant à ses critères de beauté et à ses goûts éclectiques.

Strict et perfectionniste, le "goût Ataka" est attaché non pas tant à la perfection technique de l'objet qu'à sa vigueur interne, marquée par la tension de la ligne et la grâce des couleurs. La force et la rigueur de l'ensemble de la collection sont très significatives et ne peuvent que séduire le visiteur.

PLAQUE CÉLADON AU DÉCOR INCISÉ DE BAMBOUS ET D'OISEAUX.

15,9x20,5 cm - Dynastie Koryo, 12^{ème} siècle.

Voici une véritable prouesse technique de l'artisan qui a fabriqué cette fine plaque d'argile (5mm d'épaisseur) décorée avec délicatesse. Très peu de ces plaques ont été retrouvées et leur usage n'a pas encore pu être déterminé. Les oiseaux aquatiques s'ébattent gracieux entre les bambous et les roseaux, qui semblent trembler dans le vent - disent les Coréens - comme le cœur d'une femme. La couverte céladon plus ou moins épaisse laisse deviner par endroits la teinte rosée de l'argile, contribuant à donner à la scène un aspect féerique.



JARRE PUNCH'ONG AU DÉCOR VÉGÉTAL INCISÉ.
H : 43.8 cm. Dynastie Yi, 15^{ème} siècle.

Cette jarre est parmi les plus grandes de la collection Ataka. Elle a été formée sur le tour avec la méthode des colombins, comme les grosses jarres destinées à la conservation des aliments. L'application de l'engobe au pinceau est très fruste, tout comme celle de l'émail très inégal. Les décors végétaux assez simples - saule, branche de ginkgo sur l'autre face-, pourraient même avoir été incisés par un enfant travaillant à l'atelier familial. Cette pièce est néanmoins frappante par sa robustesse et sa vigueur.



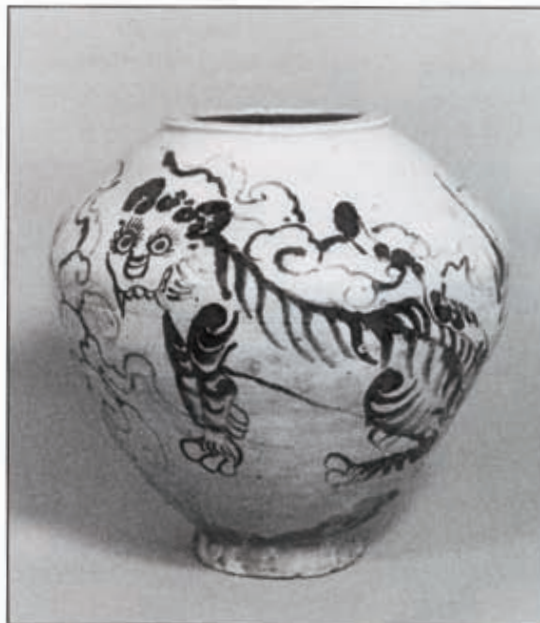
JARRE BLEUE ET BLANCHE AU DESSIN DE BRANCHE DE PRUNIER.
H : 31.5 cm
Dynastie Yi, 18^{ème} siècle.

La forme classique de cette jarre de porcelaine est simple et généreuse, parfaite pour conserver des aliments. Elle est ornée de trois "fenêtres" au décor de branche de prunier en fleurs. Le bleu de cobalt est très pâle, car le cobalt importé de Chine au début du 18^{ème} siècle était rare et cher. Les traits de pinceau, timides et quelque peu gauches, inciteraient à penser que le peintre-décorateur était encore débutant et que, sans doute, il ne disposait que de si peu de cobalt qu'il aurait été obligé de le diluer beaucoup dans l'eau.



JARRE AU DÉCOR DE TIGRE À L'OXYDE DE FER SOUS COUVERTE.
H : 30.1cm Dynastie Yi, 17^{ème} siècle.

Cette jarre en porcelaine, en deux morceaux assemblés à la hauteur de l'épaule, est d'une facture peu usuelle. La liberté de la forme dénote une très grande maîtrise sur le tour. Le pied est légèrement tourné vers l'extérieur, le bord est aplati, mais de façon harmonieuse. Le tigre est très caricatural, il a la fraîcheur et l'insouciance d'un dessin



d'enfant, sur lequel on lit, toutefois, la peur et le respect qu'inspirait l'animal aux paysans. La couleur de l'oxyde de fer tire sur le rouge, différent du brun-noir habituel. On peut se demander quelle est la provenance de cette matière première ? Quoi qu'il en soit il s'agit d'une pièce très exceptionnelle que les spécialistes attribueraient aux céramistes du Nord de la Corée.

Photos : Musée Municipal de
Céramique Orientale d'Osaka

VASE MAEBYONG AU DÉCOR DE DRAGON

H : 26.4cm. Dynastie Yi, 15 - 16^{ème} siècle.

La forme de ce vase est le fruit d'une longue évolution, depuis la Chine des Song jusqu'à la Corée du 16^{ème} siècle ; la forme Maebyeong sera passée par une grande variété de courbes, depuis la douce et gracieuse jusqu'à la caricaturale stylisation de la lettre S. Par rapport aux Maebyeong de Koryo, celui-ci a une ouverture simplement évasée, mais l'étranglement de la base du pied est très accentué. La décoration, elle, est complexe : impressions de cordes et de sceaux sur l'épaule, incrustations sur le pied d'un motif qui rappelle le lotus, le dessin principal étant un dragon excisé sur l'engobe brossé au pinceau sur la panse du pot. Ce dragon est plus un motif rythmique que l'image religieuse et mythique qu'il rappelle ; les ponctuations d'engobe noir sont plutôt rares sur les céramiques punch'ong de cette époque.



COMPTE-GOUTTES EN FORME DE PETITE FILLE.

H : 11.1 cm Dynastie Koryo, 12^{ème} siècle.

Il existe de nombreuses figurines en celadon datant du 12^{ème} siècle ; personnages, animaux, végétaux... Objets délicats pour le bureau de l'écrivain, les compte-gouttes étaient utilisés pour verser doucement l'eau que l'on mélangeait à l'encre.

Cette petite fille tient entre ses mains le Kundika, la bouteille rituelle des bouddhistes, par le goulot de laquelle s'écoule l'eau. Son chignon est un petit bouchon que l'on enlève pour remplir le compte-gouttes. Son visage est pur et régulier, ressemblant à celui de son compagnon - un autre compte-gouttes en forme de jeune garçon, tenant entre ses mains un canard, fait partie de la collection Ataka-. Les deux objets, ayant la même position agenouillée avec une grâce et un naturel très vivants, semblent avoir été fabriqués par le même artisan. Ils semblent prêts à se lever pour servir leurs maîtres ou parents. La chemise de la petite fille est joliment décorée de fleurs à trois pétales, sa tunique est recouverte de classiques arabesques.

Cet ensemble comprend 965 objets ainsi répartis : 144 céramiques chinoises (de la dynastie Han jusqu'à la fin de la dynastie Ming), 5 céramiques vietnamiennes, 2 céramiques japonaises, 21 objets de métal et en laque provenant de Corée de Chine et du Japon et surtout... 793 céramiques coréennes. Ce choix particulier et personnel d'Eiichi Ataka reflète l'image d'un caractère déterminé et tendu vers la passion. Les céramiques coréennes forment donc 80 % de la collection comprenant 4 objets de Shilla, 304 céramiques de l'époque Koryo, et 485 pièces de la dynastie Yi. Ces dernières représentent le plus vaste et le plus complet ensemble de céramiques coréennes hors de Corée : s'y trouvent représentés des échantillons de toutes les formes et toutes les techniques de décoration utilisées durant les dynasties Koryo et Yi.

Quand la firme Ataka & Co traversa, dans les années 1975, une grave et fatale crise financière, la collection courut le péril d'être dispersée. A l'époque, le public japonais et même le Parlement s'en émurent, à tel point que la Banque Sumitomo, habilitée à liquider la société, rendit possible la donation de la collection à la ville d'Osaka. C'est ainsi que fut construit le Musée Municipal de Céramique Orientale, dans le but exclusif de recevoir la collection.

Il s'agit d'un vaste édifice en brique se dressant sur l'île de Nakanoshima, au centre d'Osaka. Les six salles de l'exposition per-

manente (l'une d'elles a été conçue pour être éclairée par la lumière du jour, ce qui est précieux pour les céladons) sont très spacieuses et hautes de plafond. Les vitrines, elles, sont encastrées dans les murs et très grandes. Elles ne contiennent que peu de pièces : 130 à 140 en exposition permanente. Et nous, en bons occidentaux pressés, nous sommes toujours surpris de voir que les visiteurs japonais s'y attardent si longtemps, absorbés par la réflexion, la concentration et la contemplation.

Le Musée consacre beaucoup d'efforts à la recherche et aux expositions thématiques. Celles-ci se renouvellent environ trois fois par an, permettant au public de voir les objets céramiques de cette collection juxtaposés avec ceux prêtés par d'autres musées. "Verseuses de la Dynastie Koryo", "Vaisseaux rituels de la Dynastie Yi", "Objets de métal et céladons de Koryo", "Céladons au décor peint à l'oxyde de fer sous émail", "Céramiques Punch'ong au décor estampé", "Porcelaines bleues et blanches au décor d'herbes des champs", "Porcelaines décorées au rouge de cuivre", etc... Autant de thèmes très spécialisés qui nous permettent de comparer, d'établir des relations entre les différents types de formes et de décors, et qui témoignent des usages, des contextes religieux, et des époques passées...

En 1992, le Musée d'Osaka a célébré son 10ème anniversaire par la présentation de la très belle exposition "Invitation au céladon coréen", réunissant 160 pièces

superbes prêtées par les musées japonais, le Musée National de Séoul, ainsi que les musées de Brooklyn, de Chicago, Philadelphie, New York, San Francisco et Boston. En même temps, un symposium international fut aussi organisé, pour célébrer le céladon coréen, autrefois loué par les Chinois comme «premier sous le ciel».

La collection Ataka témoigne, sans nul doute, du profond sentiment d'admiration qu'ont les Japonais pour la céramique coréenne. On peut se demander quels sont les mobiles et les critères esthétiques qui en ont formé l'excellence et l'unicité ? En effet, les goûts et les choix des collectionneurs donnent généralement lieu à des spécificités propres à chaque collection et qui peuvent être la perfection et la sophistication du goût impérial chinois, ou bien l'austère retenue des objets pour la cérémonie du thé, ou encore la beauté fonctionnelle des objets populaires qu'a louée Soetsu Yanagi... Ataka ne s'est, lui, pas engagé dans l'une ou l'autre de ces directions. Ainsi, est-il possible d'admirer au Musée d'Osaka des objets si radicalement différents que les plus purs céladons (au décor irréel tant il est parfait), les austères porcelaines simplifiées à outrance, ou les vases paysans à la rustique vigueur. Mais leur unité, car il en existe une, est donnée par le dynamisme rempli de vigueur et d'émotion, caractéristique du puissant tempérament coréen, immuable malgré la multiplicité des moyens d'expression.

Dauphine Scalbert est céramiste et, en France, l'une des rares à avoir vécu en Corée et étudié sur place l'art de la céramique - de 1978 à 1984 -. Sa production utilitaire et décorative est très proche du "Punch'ong" coréen par l'esprit et la technique. Elle maintient le contact et les échanges avec la Corée et son atelier "Terres Est-Ouest", en Bourgogne, est un lieu convivial d'accueil et d'études pour les stagiaires désirant une approche pratique de la céramique et de la culture orientales.

Dauphine Scalbert - Terres Est-Ouest - 89560 Lain (Yonne) - Tél. : (16) 86 45 27 74

LE PRÉSIDENT KIM YOUNG SAM À LA SORBONNE

PAR PHILIPPE DE SAINT CHERON

ESSAYISTE, MEMBRE DU PEN CLUB FRANÇAIS



Le président Kim Young Sam recevant le titre de docteur *Honoris causa* de l'Université Paris IV - Sorbonne des mains du recteur Jean-Pierre Poussou.

A l'occasion de son premier voyage d'Etat en France, du 2 au 4 mars dernier, le président Kim Young Sam eut droit à un honneur particulier, celui d'être le premier chef d'Etat à se voir conférer le titre de docteur *honoris causa* de l'Université de Paris IV-Sorbonne.

La cérémonie, pour le moins exceptionnelle, avait lieu deux semaines après que le président de Paris IV, Jean-Pierre Poussou, eut reçu les présidents des plus importantes universités coréennes parmi lesquels se trouvait celui de l'Université Nationale de Séoul.

Cette rencontre en Sorbonne se situait d'emblée dans le domaine des collaborations culturelles, certes au plus haut niveau, prônées par François

Mitterrand à l'occasion du dîner d'Etat du 2 mars donné en l'honneur de Kim Young Sam. Le Président français, misant ce soir-là sur l'avenir et donc sur l'action de ses successeurs à la tête de l'Etat, en appela à une intensification des échanges culturels entre Paris et Séoul, «qui passe par la circulation des œuvres et les rencontres des créateurs, en appuyant les projets de nos centres culturels respectifs et les collaborations entre nos grands établissements, ainsi qu'en favorisant les initiatives privées. Dans cet objectif, la France se propose d'établir entre nos institutions artistiques et patrimoniales des accords de partenariat à long terme, (...) Il faut apporter la preuve que nos relations dans le domaine culturel sont non seule-

ment possibles, mais nécessaires» avait dit en la circonstance le chef d'Etat français.

Les échanges diplomatiques entre nos deux pays, renforcés considérablement depuis le début de la décennie, marquée déjà par deux voyages d'Etat dont la première visite en Corée d'un président de la République française, s'ils s'inscrivent par la force du destin dans une perspective économique, sont imprégnés d'une profonde signification culturelle. Lors du dîner d'Etat offert par le président Kim Young Sam à la Maison Bleue, le 14 septembre 1993, en l'honneur de François Mitterrand, celui-ci rappelait que «la Corée est de tous les pays d'Asie celui où l'enseignement du français est le plus développé. En retour, Paris s'affirme comme le principal point d'entrée et de diffusion de la culture coréenne en Europe».

Cet état de fait trouvait donc dans la cérémonie de la Sorbonne une valeur de symbole particulièrement importante. Elle fut l'occasion pour le recteur Jean-Pierre Poussou de rappeler l'approfondissement des relations universitaires entre la France et la Corée. La convention qui vient d'être signée entre l'Université Hanguk et Paris IV-Sorbonne atteste que la qualité des échanges s'accélère de Paris à Séoul, avec déjà des coopéra-

tions tangibles en géographie et dans le domaine de l'informatique appliquée aux sciences humaines.

Dans le grand Salon de la Sorbonne, le président Kim était revêtu de la toge noire et le recteur Poussou, de la toge jaune et noire de président d'Université. Dans son discours d'accueil, Madame Gendreau-Massaloux, recteur-chancelier des Universités de Paris, insista justement sur le cérémonial : «à travers (...) ces costumes, l'ordonnement de ce cortège, ces insignes, pour la plupart inchangés depuis le XIV^e siècle, j'ai le sentiment de voir une expression concrète de la vitalité et la force spirituelle des institutions universitaires qui, à travers les siècles, et partout dans le monde, par delà les circonstances et les aléas des différentes histoires nationales, n'ont jamais cessé d'afficher leur volonté de transcender les frontières politiques, culturelles, ethniques et se sont toujours attachées à réaffirmer (...) leur fidélité à leur vocation première d'universalité et à leur tradition d'indépendance». Puis, s'adressant plus personnellement au président Kim Young Sam, Mme Gendreau-Massaloux lui exprima : «au nom de tous nos collègues universitaires, notre admiration et notre reconnaissance pour la fidélité dont vous n'avez cessé de témoigner, au long d'une carrière politique courageuse et droite, aux idéaux attachés à votre vocation première d'universitaire ; l'indépendance intellectuelle, le sens du service public, la sensibilité à l'esprit de justice et d'équité, la foi dans les vertus du dialogue et de l'échange».

Ce fut ensuite au recteur Poussou qu'échut l'honneur de prononcer le discours de réception du président coréen, dont nous citons ci-dessous les passages les plus significatifs :

«Je ne saurais trop vous dire à

quel point nous sommes honorés d'accueillir parmi nous le président de la République de Corée, de cette Corée qui est devenue un des grands pays d'aujourd'hui et donc un des dragons de l'Asie. Car vous n'êtes pas n'importe quel président : vous avez été élu à cette fonction en décembre 1992 avec 42 % des voix, malgré la présence de 6 autres candidats ! Vous en tirez une légitimité et une autorité considérable qui vous permettent déjà de jouer un rôle de premier plan dans l'évolution que nous souhaitons du régime nord-coréen et dans la construction d'un Extrême-Orient plus harmonieux».

Le président de Paris IV évoqua ensuite le «douloureux assassinat» de la mère de Kim Young Sam par un espion, et la «sombre répression du début des années 1980», avant de revenir à la biographie du nouveau docteur ès qualités :

«Il me faut, en effet, à cet endroit, apprendre à ceux qui nous entourent que vos études, achevées à 25 ans en 1952 à l'Université Nationale de Séoul - deux ans après, en 1954, vous deveniez le plus jeune député jamais élu dans votre pays - ont été de science politique, comme mineure, et de philosophie, comme majeure.

«(...) il ne suffit pas d'être philosophe pour agir dans le sens du bien : même le flambeau qui précède la marche dans la nuit n'évite pas toutes les embûches. Il y faut aussi la rigueur morale et le souci des autres. C'est ce que vous n'avez cessé d'incarner, montrant par l'exemple, que la Cité idéale ne doit pas être imposée à l'homme comme l'avait cru Platon, ami de Denys, tyran de Syracuse, mais bâtie tous les jours, dans la vie des hommes, et défendue quotidiennement au milieu des hommes (...) Tel a été le sens de votre engagement, tel aura été l'honneur de votre vie, tel est aussi celui que vous nous

faites en devenant docteur *honoris causa* de notre université. Dans quelques instants, Monsieur le Président, vous ferez partie de nos docteurs, et c'est pour nous, professeurs et docteurs de l'Université de Paris-Sorbonne, mais aussi pour l'ensemble de son personnel, de ses enseignants et de ses étudiants, une immense fierté. Vous serez ainsi le premier Chef d'Etat docteur *honoris causa* de notre université. Ce vendredi 3 mars 1995 restera à tout jamais inscrit dans nos mémoires et dans celle de notre université».

Dans son discours de remerciements, le président Kim souligna, quant à lui, que l'Université se devait non seulement de jouer un rôle précurseur dans la création culturelle à l'échelon national, mais également d'oeuvrer pour la coopération culturelle entre les pays. Il ajouta : «Nos deux pays doivent développer une coopération exemplaire, et marquer ainsi une rencontre sous le signe de la créativité entre les civilisations, et non comme le craignait un savant européen, d'une *collision des cultures* (...) L'esprit de liberté, d'égalité et de fraternité a réellement constitué la base du concept de démocratie, que j'ai recherché toute ma vie». Puis, le président Kim Young Sam, dans une évocation de l'histoire des relations franco-coréennes, rappela que la France avait été la seule puissance à reconnaître le gouvernement provisoire, en exil à Shanghaï, pendant l'Occupation japonaise.

En accueillant en Sorbonne le président Kim Young Sam, le recteur-chancelier des Universités de Paris, et le recteur Jean-Pierre Poussou, accueillaient en réalité non pas seulement le Premier magistrat de l'ancien Royaume ermite, mais bien celui qui représente par sa fonction la civilisation millénaire de son pays. C'était là le solennel hommage de l'Université française à la culture coréenne.

RENCONTRE JEAN MESSAGIER - KIM EN JOONG

PAR PHILIPPE DE SAINT CHERON

ESSAYISTE, MEMBRE DU PEN CLUB FRANÇAIS

Dans le Centre Culturel Coréen, au superbe parterre de marbre et complètement remis à neuf (*), vient de s'achever le 7 avril dernier, une très intéressante rencontre réunissant Jean Messagier et Kim En Joong, deux grandes figures de la peinture contemporaine. Ce fut là l'occasion d'une étonnante confrontation entre deux imaginaires, l'un d'Orient l'autre d'Occident, confrontation qui avait attiré lors du vernissage (le 8 mars) de très nombreux visiteurs.

Placée sous le haut patronage de Jacques Toubon, Ministre de la Culture et de la Francophonie, l'exposition a été inaugurée par son Excellence Chang Sun Sup, Ambassadeur de Corée en France, en présence de nombreuses personnalités, parmi lesquelles Mme de Gaulle-Anthonioz et Mme Lacan.

Jean Messagier n'a pu, pour des raisons de santé, être présent au vernissage de son exposition, à l'occasion duquel Kim En Joong nous a, lui, offert une petite audition d'une formation de chambre du chœur grégorien de Paris, qui a apporté à cette soirée une note d'élévation et de recueillement, où la musique ren-



Vernissage de l'exposition Jean Messagier - Kim En Joong qui s'est déroulée au Centre Culturel du 2 mars au 7 avril 1995.

contrait la peinture, et où l'antique tradition grégorienne se trouvait, pour un moment rare, conjointe à la modernité de l'art pictural.

Jean Messagier, âgé de près de 75 ans, qui, après une longue carrière artistique, vit actuellement dans le Doubs, s'est vu consacrer au début des années 80 une importante rétrospective aux Galeries Nationales du Grand-Palais, suivie de peu de l'édition d'un timbre. Ces dernières années, une monographie de ce peintre contemporain renommé a

également été publiée (Editions Marval) et son oeuvre fut à l'honneur dans plusieurs villes d'Europe : Baden-Baden, Bruxelles, Zagreb et Amsterdam. Alors que la présentation de ses toiles au Centre Culturel Coréen est une première, l'oeuvre de Kim En Joong y est déjà connue, et notamment par les lecteurs de Culture Coréenne, qui ont pu lire, dans le numéro de l'été 1993, un article lui étant consacré.

Au premier abord, tout semble séparer les deux oeuvres, les deux

(*)Soulignons au passage, car c'est là un élément nouveau, que le Centre Culturel Coréen s'est adjoint, depuis le début de l'année, la collaboration de Monsieur Gaston DIEHL, critique d'art renommé qui fut, entre autres, Président-fondateur du Salon de Mai se déroulant au Grand Palais. Monsieur DIEHL mettra désormais son expérience au service du Centre Culturel afin que soient sélectionnés, parmi les nombreuses propositions d'artistes coréens et français, les projets les plus intéressants, tout cela, bien sûr, dans le but d'améliorer la qualité des expositions présentées au public.



Jean Messagier, "Le Sandre",
acrylique sur papier, 56 X 85 cm (non daté)

peintres. On ne peut faire se rencontrer et dialoguer que des êtres différents, des œuvres différentes. Il ne peut s'agir de ramener "le pareil au même", mais au contraire de créer une vraie rencontre picturale entre deux styles, deux civilisations. Dans l'œuvre de Jean Messagier se distinguent clairement deux parties : la première est non-figurative et la seconde est un Bestiaire, qui nous fut révélé par Fanny Guillon-Laffaille dans l'exposition qu'elle lui consacra à la fin de l'année 1994. Mais, toute sa peinture reste profondément ancrée dans la nature comme le disent ses titres récents *Herbes naissantes* ou *Accès à l'été* : comme l'indiquent également ceux de ses œuvres plus anciennes : *Entre les arbres* ; *Les confluent*s. Parallèlement, nous trouvons sa thématique animale : *Les sangliers* ; *La guêpe* ; *Les truites attelées* ; *Les moucheron*s et *la chanterelle*...

Gilles Plazy, dans un tiré à part de la revue Cimaise intitulé *Rencontres avec Jean Messagier*, écrit : « (...) sa peinture est un chant de la plénitude humaine, de la présence de l'homme au monde. Chant de celui qui s'émerveille du cycle des saisons, de l'amplitude d'une vallée, de la course d'un ruisseau, de la magie graphique du gel, de l'élégance d'une côte de bette, du pommelé d'un chou. Il les convie à s'y faire personnages ».

On songerait à Giono ou à Bosco devant telle ou telle de ses toiles. C'est peut-être dans son monde animalier que Jean Messagier serait le plus proche de Kim En Joong, avec des formes à la fois amples et pré-

cises, et une palette qui se trouve à certains moments en harmonie avec celle de Kim.

« Étonnante succession, en peinture ou crayons de couleur, des habitants cachés, rapides ou murmurants, de sa planète d'herbes, de bois ou d'eau (...) Tendez l'oreille on entend le bourdon, reniflez les haies

passé en flèche le rat mouillé, auscultez l'arbre les oiseaux y sont multiples, merles, grives ou corbeaux », écrit Pierre Cabane à l'occasion de l'exposition parisienne du mois de novembre dernier.

Si nous voyons quelque point de comparaison entre Messagier et Kim En Joong, en particulier à partir du Bestiaire du peintre français, c'est qu'il nous a toujours semblé deviner dans certaines toiles de celui que l'on appelle le "fra Angelico coréen", des formes évocatrices du monde des animaux, comme en écho à François d'Assise ou, sur un plan différent, à Chagall.

Simultanément, la juxtaposition des petits et des grands formats de Kim En Joong fait sentir plus de force chez ces derniers, comme si ce fils de calligraphe avait impérieusement besoin de grands espaces et se sentait quelque peu à l'étroit dans des espaces exigus. « *Il voyage de nuit, les jours étant trop courts pour son activité* », chantait Saint-John Perse dans son long poème *Oiseaux*. Les grandes toiles blanches de Kim offrent simultanément d'immenses espaces d'envol et la blancheur de la page sur laquelle le calligraphe calligraphie ses caractères. Au noir hiératique des idéogrammes, Kim substitue les couleurs de l'arc-en-ciel, qui est lui-même le signe de la promesse divine entendue par Noé, selon laquelle le monde ne serait jamais plus englouti ni l'humanité emportée par les eaux du désastre.

En quelques lignes, Julien Green marque bien la spécificité de l'art de Kim En Joong. « Les couleurs demeu-



Kim En Joong, "Sans titre",
huile sur toile, 130 x 80 cm, 1991

rent un langage secret, le sens nous échappe, mais nous recevons, à travers ces sons figés en ondes lumineuses sur la toile ou le papier, le message entendu par tous s'ils veulent y prendre garde, mais écouté par le petit nombre seulement.

Kim En Joong nous livre des fragments de ce monde inconnu. Ses couleurs viennent, chacune à son tour, chanter sa joie d'exister, et parfois, comme éperdues de leur propre magnificence, toutes ensemble elles balbutient la gloire de celui qui les a créées.

Si les toiles de Messagier évoquent et chantent la terre et la nature, celles de Kim En Joong célèbrent des choses invisibles, des formes aléatoires comme suspendues d'on ne sait où. Ses papillons sont des papillons imaginaires et invisibles, ses formes qui pourraient faire penser aux ailes des chauve-souris, transfigurent ces pauvres oiseaux nocturnes et aveugles.

Rencontre inattendue - comme toutes les vraies rencontres - que celle qui mit en dialogue les toiles de Jean Messagier et celles de Kim En Joong. Confrontation de deux œuvres devenue dialogue entre deux peintres, qui montre moins ce qui les oppose que ce qui les unit.

LIFTINGS & LOOKS : BRÈVE CHRONIQUE DE LA MODERNISATION DE LA LANGUE CORÉENNE

PAR ANDRÉ FABRE

PROFESSEUR DE CORÉEN À L'INALCO

Cet article est la version "light" d'un article paru dans le volume VI de La réforme des langues - Histoire et Avenir, dirigé par István Fodor et Claude Hagège, 1994, Hamburg, Helmut Buske Verlag, pp. 235-256.

Le coréen langue officielle... enfin !

On s'attend en général à ce que la langue parlée dans un pays en soit la langue officielle, même si on suppose qu'il n'en a peut-être pas été ainsi dès les origines. Nous, Français, nous savons qu'Astérix parlait gaulois, qu'il y a eu ensuite un tas d'envahisseurs et qu'en 842, comme nous le laissent entendre les Serments de Strasbourg, dans une partie de l'hexagone on parlait «français». N'empêche qu'il faudra attendre 1539 et l'ordonnance de Villers-Cotterets pour que le français devienne la langue officielle du royaume. En Chine, malgré les dialectes, il y a toujours eu une langue officielle : le

chinois classique puis le mandarin. Au Japon, cela a été le japonais depuis la nuit des temps. Et en Corée ? En Corée, malgré la promulgation par décret royal d'une écriture coréenne en 1446, en dépit d'une brillante littérature nationale en langue coréenne dès le XV^e siècle, la langue officielle était... le chinois classique. Cela s'explique par plusieurs facteurs propres à la Corée : le voisinage quelque peu écrasant de la Chine, le prestige de sa culture, le fait qu'après la mort en 1450 de son créateur, le roi Sejong, l'alphabet coréen a été considéré par les monarques et leurs courtisans conservateurs comme une écriture subversive... C'est seulement avec le mouvement des réformes de 1894 (*Kabo Kyōngjang*), sous le règne du roi Kojong, l'avant-dernier roi de Corée, que le coréen devient enfin langue nationale. Un décret royal daté du 21 novembre stipule que «toutes les lois et tous les décrets seront en écriture nationale. On donnera en annexe la traduction en chinois ainsi qu'une version utilisant conjointement l'écriture nationale

et les caractères chinois». Pour la première fois dans son histoire, la langue coréenne est donc promue au rang de "langue nationale" (*kugō*) et l'alphabet qui la note reçoit le nom d'"écriture nationale" (*kungmun*). En 1913, il sera rebaptisé *han'gŭl* ("grandes lettres") par le linguiste Chu Si-gyōng. Ces réformes étaient l'oeuvre du parti progressiste qui comptait de nombreux admirateurs du Japon et voulait refaire en Corée ce que les Japonais avaient déjà réussi chez eux. Pour tous les réformateurs, la langue coréenne était appelée à jouer un rôle de premier plan dans l'introduction de la civilisation occidentale, qui devait permettre à la Corée de se moderniser.

Où les premiers pas risquent d'être les derniers

Les progressistes au pouvoir ne sont, à l'époque, pas les seuls à vouloir répandre l'utilisation de l'écriture coréenne ainsi que celle du coréen écrit devenu langue officielle. Cela intéresse aussi d'autres "lobbys". Il y a, en pre-



Le roi Kojong, initiateur, en 1894, des premières réformes de la langue coréenne.

sie moderne, œuvre de Ch'oe Nam-sôn. Ce poème est aussi le premier exemple de l'utilisation de la ponctuation à l'occidentale. Ces deux pionniers allaient être suivis par une pléiade de jeunes écrivains pleins de talent et tout aurait pu être pour le mieux dans le meilleur des mondes si tout cela ne s'était déroulé dans l'ombre de plus en plus menaçante du Japon. En effet, 1894 marque le début de la guerre sino-japonaise à l'issue de laquelle la Corée sera émancipée de la tutelle chinoise... pour mieux tomber dans les griffes de l'Empire du Soleil Levant. La Corée, royaume indépendant qui s'autoproclame "Empire du Grand Han" en 1897, n'est plus qu'un simulacre d'Etat, sans armée, sans finances, sans fonctionnaires capables. En 1905, après la victoire du Japon sur la Russie, elle devient un protectorat japonais et, en 1910, la péninsule est purement et simplement annexée à l'archipel nippon. Les appétits du colonisateur sont si grands que les premiers pas du coréen langue officielle risquent bien d'être ses derniers.

Années noires, années d'espoir

Voilà donc que, onze ans à peine après sa promulgation comme langue officielle, le coréen se retrouve ravalé au rang de langue d'un protectorat puis à celui de langue régionale. On sait quel est le sort qui attend, bien souvent, les langues minoritaires. Dans le cas du coréen, toutefois, il bénéficie d'un sursis, et cela pour deux raisons. La première est à chercher dans le Mouvement d'indépendance du 1er mars 1919, premier mouvement non-violent d'Asie. Il fut durement réprimé par les Japonais, mais ces derniers, impressionnés par son ampleur, décidèrent ensuite de "lâcher du lest". Pour faire oublier aux Coréens leur oppression politique et économique, ils leur lais-

mier lieu, les associations patriotiques regroupées au sein d'un "Mouvement en faveur de la langue et de l'écriture coréennes" (*kugŏ kungmun undong*). Un des chefs de file de ce mouvement est Sŏ Chae-p'il (1866-1951), qui fonde, en 1896, le "Club de l'indépendance" (*tongnip hyŏphoe*) et publie la même année le premier journal en langue coréenne "The Independent" (*tongnip sinmun*), dont une section était aussi rédigée en anglais. On trouve, ensuite, les missionnaires protestants anglo-saxons qui, pour les besoins de leur évangélisation, traduisent la bible en coréen et

publient pour leurs ouailles des bulletins paroissiaux en "écriture nationale". Enfin, le coréen moderne de l'époque, qui est la langue de tous les jours, moins amidonnée et précieuse que le coréen classique des chefs-d'œuvre littéraires des siècles passés, devient la langue de la "Nouvelle littérature" (*shin munhak*). Deux dates devraient figurer sur son acte de naissance : 1906 : parution de "Larmes de sang" (*hyŏr-ŭi nu*) premier "nouveau roman" écrit par Yi In-jik (1862-1916) et 1908 : publication de "De la mer à un adolescent" (*hae-egesŏ sonyŏn-ege*), première poé-

sèrent une assez grande liberté d'expression dans le domaine de la langue et de la culture. C'est ce qu'on a appelé la Politique culturelle (*munhwa chŏngch'i*) qui dura jusqu'aux années trente. La seconde raison, de loin la plus importante, est que les Japonais avaient besoin de la langue coréenne pour leurs desseins impérialistes. En effet, les nouveaux maîtres rêvaient de transformer les jeunes générations du Pays du Matin Calme en fidèles sujets de l'Empereur du Soleil Levant. L'endoctrinement devait donc commencer dès les bancs de l'école primaire, c'est-à-dire à travers des manuels scolaires écrits en langue coréenne. Ce n'est pas là le moindre des paradoxes de l'histoire de la langue coréenne moderne que de voir ses futurs bourreaux se soucier de la maintenir en vie. A l'époque, il n'y avait pas un coréen, mais des coréens sous forme de variétés régionales et dialectales d'une entité linguistique heureusement bien délimitée par des frontières naturelles incontournables : le Yalou au nord et la mer du Japon au sud. Le 8 juillet 1907, le gouvernement coréen, ou plutôt ce qu'il en restait, crée un Institut de l'écriture coréenne (*kungmun yŏnguso*) dont les membres étaient coréens et japonais. Une fois maîtres du pays, les Japonais poursuivent le travail et en 1911 est publié, en japonais, un décret sur l'"Orthographe du coréen à l'usage des écoles primaires" (*futsū gakkō yō onmon tsuzurijihō*). Il s'agit là de la première normalisation de la langue coréenne. Les trois points essentiels de ce décret étaient la suppression du "a souscrit" (*arae a*), lettre de l'alphabet coréen qui n'avait plus de prononciation propre, la simplification de l'orthographe en privilégiant la prononciation au détriment de l'étymologie et le choix du parler de Séoul comme modèle de la langue standard.

Les "linguistes patriotes" coréens ne pouvaient pas rester les bras croisés face à la dictature linguistique du Gouvernement général (c'est ainsi que s'appelaient officiellement les autorités coloniales japonaises). Dès 1909, Yu Kil-jun publie la première grammaire moderne de la langue coréenne (*Taehan munjŏn*). Puis, le grand linguiste Chu Si-gyŏng (1876-1914) écrit, en 1910, une "Grammaire coréenne" (*Kugŏ munpŏp*) et, en 1914, une "Phonétique du coréen" (*Mal-ŭi sori*). L'année de l'annexion il fonde la "Société pour la standardisation de l'écriture coréenne" (*kungmun t'ongsikhoe*). C'est la première d'une série de sociétés autant savantes que patriotiques, où vont se retrouver les Coréens qui veulent défendre leur patrie en commençant par préserver leur langue. L'aboutissement sera la création, en 1931, de la Société d'étude de la langue coréenne (*Chŏsonŏhakhoe*) qui deviendra le fer de lance de la défense et illustration de la langue nationale. Elle publie, en 1937, un rapport de 250 pages intitulé "Résultat de l'enquête sur la langue coréenne standard". C'est le fruit de deux années de travail sur le terrain auquel 72 personnes ont collaboré. Il s'agit, en quelque sorte, des contre-propositions coréennes au diktat de leurs colonisateurs. La langue standard (*p'yojunmal*) est définie par les linguistes coréens sur la base de trois critères : c'est la forme contemporaine (*hyŏndaemal*) du parler de Séoul (*sŏulmal*) utilisé par les personnes instruites de la classe moyenne (*chungnyu sahoe*). Tout comme les Japonais, les Coréens avaient choisi la "langue de la capitale" (*sŏulmal* - en coréen *sŏul* veut dire "capitale"), parce que ce choix s'imposait. Depuis près de mille ans, la Corée n'avait connu que deux capitales, Kaesŏng (de 918 à 1392) et Séoul séparées par une cinquantaine de kilomètres et situées dans la région centrale du

pays, à mi-chemin entre le Yalou et la mer du Japon. La "langue de la capitale" avait donc eu le temps de s'imposer et n'avait jamais été contestée. Elle était faite pour représenter le point de rencontre entre les différents dialectes. Par contre, les linguistes coréens s'écartaient résolument des japonais en préconisant une orthographe étymologique, non pour remonter aux origines ou par préciosité, mais pour donner à chaque mot de la langue une forme écrite stable et unique, alors que dans le discours parlé, les mots se diluent dans la succession des syllabes. Sur ce point, et ce n'est pas là la chose la moins étonnante, le français et le coréen en sont arrivés aux mêmes "conclusions orthographiques". En effet, c'est pour répondre aux mêmes nécessités qu'en français on écrit "oiseau" ce qui se prononce, selon les contextes, "un-noi-zeau, deu-zoi-zeaux, qua-troi-zeaux, cin-quoi-zeaux", etc...). Il en va de même en coréen. Autre point important, on décida que les mots seraient espacés par des blancs, imitant en cela l'usage des langues occidentales. Comme l'écrivait déjà Sŏ Chae-p'il dans le premier numéro du *Tongnip sinmun* : «la séparation des mots par des blancs facilite la compréhension du texte». Il est à noter que le chinois et le japonais ignorent encore cette pratique, ce qui donne aux lecteurs habitués à la présentation aérée des textes coréens l'impression d'étouffer. Il restait à doter cette langue standard des ouvrages de référence indispensables au maintien de la norme. Ce fut chose faite pour ce qui est de la grammaire, en 1937, quand Ch'oe Hyŏn-bae publia son ouvrage monumental, intitulé "Grammaire de notre langue" (*Uri mal bon*). Les choses se passèrent moins bien du côté des dictionnaires. Dès 1929, s'était constitué un comité de compilation du "Grand dictionnaire de la langue coréenne" (*Chosŏnmal k'ŭn*

sajŏn), mais, la police japonaise finit par considérer qu'une telle entreprise était subversive. En 1942, tous les membres du comité furent arrêtés et deux d'entre eux, Yi Yun-jae et Han Ching, moururent en prison. Il ne faut pas oublier non plus que dès l'invasion de la Chine en 1936, puis la guerre du Pacifique, les Japonais firent tout pour rayer le coréen de la carte. Les publications en coréen furent interdites, les Coréens furent forcés de "nipponiser" leur nom, il fut interdit de parler coréen dans la rue et les autorités coloniales allèrent jusqu'à décerner des diplômes de patriotisme aux familles coréennes qui parlaient en japonais à la maison. Mais, les efforts et les sacrifices (allant jusqu'à celui de la vie) des "linguistes patriotes" ne furent pas vains. Tout au long des années noires de la colonisation, ils avaient établi, sur des bases solides et scientifiques, une langue standard et consacré à celle-ci de nombreuses études. Grâce à eux, une fois l'indépendance retrouvée, les autorités des deux Corées ne se trouvèrent pas devant un vide linguistique. Elles purent s'appuyer sur ces travaux pour élaborer leur politique en matière de langue.

Opération lifting

Revenons en 1894, quand le coréen devient langue nationale. A l'époque, la Corée se réveille à peine de son long sommeil de royaume ermite et tout reste à faire pour qu'elle quitte son immuable passé afin d'entrer dans l'ère moderne, c'est-à-dire l'occidentalisation. Il faut tout importer : modes de pensée, techniques, mode de vie, objets nouveaux. Il faut aussi leur donner un nom. Comment les choses se sont-elles passées au ras des mots ? Comme en français, ou presque ! Il existe dans pratiquement toutes les langues deux procédés de base quand on a besoin d'un mot nou-

veau : soit on emprunte un mot tel qu'il est à une autre langue, soit on crée un mot nouveau dans sa propre langue souvent en traduisant le mot étranger. Le premier cas est celui de *lifting*, mot anglais adopté par le français. Le second cas est celui d'*ordinateur*, mot inventé de toutes pièces en 1957 par M. Perret, professeur à la Sorbonne, pour rendre l'expression américaine *Electronic Data Processing Machine*, ou celui de *baladeur* qui a remplacé *walkman*. Le coréen connaît un nombre important de mots nouveaux du type *lifting*. La plupart sont empruntés à l'anglais : *haembŏgŏ* (*hamburger*) "hamburger", *polp'en* (*ball pen*) "stylo à bille", *ap'at'ŭ* (*apartment*) "appartement", "immeuble", *k'a* (*car*) "auto", d'autres au japonais : *kabang* (*kaban*) "serviette", "cartable", *kudu* (*kutsu*) "soulier", *naembi* (*nabe*) "marmite" et certains au français : *pak'angsŭ* "vacances". Les mots nouveaux de type "ordinateur" sont moins fréquents et on peut le regretter, car dans ce genre d'exercice, la langue coréenne fait preuve d'un beau génie créateur : *palt'ŭl*, mot à mot "la machine à pied" = "machine à coudre" (actionnée autrefois par le pied), *k'okkiri* "éléphant", mot à mot : "celui qui a un long nez", *k'oppulso* "rhinocéros", mot à mot : "le boeuf qui a une corne sur le nez", *t'ŭlli* "dentier", mot à mot "machine-dent". S'ajoute à ces deux catégories une troisième : celle des mots en caractères chinois importés du Japon. En effet, la plus grande partie de l'occidentalisation s'est faite non pas directement d'Europe ou d'Amérique, mais par l'intermédiaire de l'archipel, d'abord modèle puis colonisateur. Il s'agit essentiellement de mots forgés à partir de caractères chinois mais fabriqués par les Japonais. Comme les Coréens utilisent eux aussi les caractères, il leur a été très facile d'adopter ces mots. C'est le cas de *chŏnhwa* (japonais *denwa*)

"téléphone", mot à mot "parole électrique", *pihaenggi* (japonais *hikōki*) "avion", mot à mot "machine qui se déplace en volant", *mannyŏnp'il* (japonais *mannenhitsu*) "stylo", mot à mot "pinceau (qui écrit) dix mille ans". Comme on le voit, les prononciations de ces mots sont proches parce qu'il s'agit de prononciations sino-coréennes et sino-japonaises des caractères chinois. Il en va de même dans les langues romanes avec les mots issus du latin. Dans d'autres cas, ceux où les caractères chinois utilisés au Japon sont lus à la japonaise, les Coréens ont emprunté le mot mais en le lisant à la sino-coréenne, ce qui le rend à l'oreille tout à fait différent du mot japonais. Par exemple : *yŏpsŏ* (japonais *hagaki*) "carte postale", *susok* (japonais *tetsuzuki*) "formalités", *angyŏng* (japonais *megane*) "lunettes". Ces mots d'origine sino-japonaise représentent une part importante du vocabulaire moderne. Certains patriotes ont voulu endiguer ce raz-de-marée des mots en caractères chinois et forger des mots purement coréens. Par exemple : au lieu de *pihaenggi* "avion", ils proposaient *nalt'ŭl* ("machine à voler"), au lieu de *taehakkyo* "université", *k'ŭnpaeumjip* ("grande maison d'étude"). Leurs tentatives sont presque toujours restées sans lendemain.

Dans les autres domaines linguistiques, les modifications ont été moins nombreuses et moins profondes. Au niveau de la syntaxe, certaines tournures ont tendance à se répandre sous l'influence des traductions d'oeuvres occidentales. Trente cinq ans de cohabitation forcée avec le japonais ont laissé peu de traces. La seule exception notable est l'"invention" des pronoms personnels de la troisième personne, attribuée à l'écrivain Kim Tong-in (1900-1951), qui ne faisait en cela que copier ce qu'avaient déjà fait les traducteurs japonais quelques décennies plus tôt.

Les deux looks de la langue coréenne

- La Corée du Sud

Comme on le sait, dans la péninsule, la libération de 1945 fut payée au prix fort de la guerre froide. 1948 voit apparaître deux Etats : la République de Corée dans le Sud et la République Populaire Démocratique de Corée au Nord. Dans le Sud, la langue standard élaborée pendant les heures noires de l'occupation japonaise devient la langue nationale, mais, en dépit de la récupération du travail des linguistes pendant la colonisation, les efforts des différents gouvernements, depuis Syngman Rhee, en 1948, jusqu'à ces dernières années, ont été qualifiés par plusieurs linguistes de Corée du Sud de "politique linguistique en zigzag" et cela, principalement, à cause de l'utilisation des caractères chinois. Comme on l'a vu, quand le coréen est devenu langue officielle en 1894, le décret stipulait qu'on pouvait «utiliser conjointement l'écriture nationale et les caractères chinois». Tout le problème vient de là. Faut-il conserver ces caractères ou faut-il les éliminer pour toujours ? Les Coréens ont du mal à avoir une attitude calme vis à vis des caractères chinois. Ces idéogrammes représentent, pour eux, à la fois quelque chose venu d'ailleurs et dont l'étude demande de longues années, mais aussi une partie de leur culture nationale. On en voit pour preuve le fait qu'entre 40 et 60 % du vocabulaire sont d'origine chinoise. Même des mots aussi courants que *san* "montagne", *kang* "fleuve", *si* "ville" sont des mots sino-coréens. Les politiques linguistiques successives, surtout en matière de programmes scolaires, n'ont été qu'un incessant flux et reflux, tantôt rejetant les caractères chinois sur les plages d'un passé révolu, tantôt les récupérant

comme pour éviter un naufrage culturel. Décrire par le détail les différentes mesures qui furent adoptées serait fastidieux. Il suffit de dire qu'actuellement, en Corée du Sud, les caractères chinois ont droit de cité : 1800 "caractères de base" (*kich'o hanja*) sont enseignés dans les écoles primaires et secondaires.

Moins importante que celle des caractères chinois, mais tout aussi présente a été la question de la "purification" de la langue. Dès 1976, le général Park Chung Hee crée un Conseil du mouvement pour l'épuration de la langue nationale (*kugō sunhwa undong hyobuihoe*). Par purification, on entend essentiellement l'élimination des emprunts à l'anglais, car, si la France a son *franglais*, la Corée du Sud a son *Konglish* (mot-valise formé à partir de *Korean* et de *English*). En France aussi, nous savons de quoi il retourne. Depuis François 1er et en passant par Du Bellay, Vaugelas, Etienne et Jacques Toubon, nombreux ont été et sont ceux qui s'insurgent contre l'invasion linguistique et veulent s'en tenir au "langage maternel français". Disons que dans ce genre de combat, les défenseurs ont connu les mêmes fortunes et infortunes. Ne serait-ce parce que l'invention, le gadget, la mode arrivent plus vite que le mot "naturalisé" et aussi parce qu'un mot "pas du tout de chez nous" apporte avec lui une petite bouffée d'exotisme, d'évasion et, qu'en le prononçant, on se sent plus... *branché* ? *câblé* ? *bléka* ? Comme on le voit, les puristes devraient apprendre à courir plus vite que les mots. C'est pourquoi en Corée du Sud, on préfère *k'ōmp' yut'ō* (*computer*) : "ordinateur" à *chōnsa kyesangi* ("calculateur électronique"), *k'a* (*car*) "voiture" à *chadongch'a* (du sino-japonais *jidōsha* "voiture automobile") *sūp'ōch'ū sports* "sport" à *undong* (du sino-japonais *undō*).

- La Corée du Nord

En Corée du Nord, dès le départ, les choses ont été différentes, car de 1948 à 1994, le domaine de la langue a été, comme tout le reste d'ailleurs, le fait d'un seul homme : le "grand leader" Kim Il Sung. La politique linguistique n'a, en fait, été qu'une pièce d'une énorme machine qui voulait transformer la Corée traditionnelle, ou plutôt ce qu'il en restait en 1945, en "société djoutchéenne". Cette marche vers l'avenir radieux s'est faite en trois étapes : la démocratisation, la normalisation, et la "langue cultivée".

Dans la première phase qui va de 1945 à 1948, avant même la création officielle de la RPDC, il s'agit de lutter contre l'illettrisme qui touche alors 2 millions d'individus dans un pays de 12 millions d'habitants. L'objectif est de démocratiser l'instruction : tout le monde doit savoir lire et écrire. Grâce à des Ecoles pour adultes (*sōng'in hakkyo*) et des Ecoles d'écriture coréenne (*han'gūl hakkyo*), la campagne d'alphabétisation a été menée à bien. Soulignons au passage que la Corée du Sud, elle aussi affiche un taux d'alphabétisation et de scolarisation très élevé.

Une fois que tout le monde savait lire et écrire, il fallait normaliser la langue. Dès 1947 sont créés la Commission d'étude de la langue et de l'écriture coréennes (*Chosōn ōmun yōn'guhoe*) et l'Institut de langue et littérature (*Ōnō munhak yōn'guso*). Les résultats ne se font pas attendre. En 1948 sont promulguées les "Nouvelles normes orthographiques de la Corée (du Nord)" (*Chosōn sin ch'ōljabōp*) qui s'écartent de celles qui avaient été mises au point par les linguistes patriotes au temps de l'occupation japonaise : l'orthographe est remaniée et l'ordre alphabétique

est modifié. Quant à l'emploi des caractères chinois, il est jugé "féodal" et, donc, purement et simplement aboli en 1949. Sont publiés, dans la foulée, une "Grammaire de la langue coréenne", en 1949, (rééditée en 2 volumes, en 1960), un "Dictionnaire orthographique du coréen", en 1956, et un "Dictionnaire de la langue coréenne" en 6 volumes (1962). On note un effort considérable déployé pour éliminer les mots d'origine étrangère, y compris les mots du vieux fonds sino-coréen.

Comme on le voit, le régime nord-coréen avait donné à la langue une impulsion nouvelle qui tendait à la faire diverger de la langue standard de la Corée du Sud. Mais, Kim Il Sung n'était apparemment pas satisfait et il le fit savoir par deux fois (le 3 janvier 1964 et le 14 mai 1966) lors d'"entretiens avec des linguistes". Il en est sorti deux textes qui figurent dans ses oeuvres complètes : "Quelques problèmes à résoudre pour le développement de la langue coréenne" et "Pour une mise en valeur correcte des caractéristiques nationales de la langue coréenne". Si on résume la teneur de ces entretiens, Kim Il Sung estime qu'il faut éliminer au maximum le vocabulaire étranger y compris celui du fonds sino-coréen pour le remplacer par «nos propres vocables». Pour lui, le dictionnaire de la langue coréenne de 1962 ressemble davantage à un dictionnaire chinois qu'à un dictionnaire coréen. Il ne faut pas faire non plus comme «les gommeux sud-coréens (qui) détériorent aujourd'hui notre langue, en se servant pêle-mêle de l'anglais et du japonais». C'est pourquoi «il ne faut ni imiter une langue étrangère quelconque, ni prendre pour modèle le dialecte de Séoul auquel sont mêlés beaucoup de termes anglais et japonais. Nous devons développer la langue coréenne en prenant tou-

jours pour base les termes propres à notre pays et en nous centrant sur nous-mêmes, nous qui édifions le socialisme... De ce point de vue, le terme... "langue standard" doit être remplacé par un autre ... Il serait indiqué de changer l'appellation de la langue que nous avons, en édifiant le socialisme, développée sur le modèle de la langue de Pyongyang, capitale de la révolution. Le terme *mounhwa-eu* (*munhwa-ŏ*) (langue cultivée), bien qu'il laisse à désirer, vaudrait quand même mieux que le précédent». C'est, en quelque sorte, l'acte de naissance de la nouvelle langue standard de la Corée du Nord et la célébration du divorce linguistique avec le Sud. Il s'en suivit un *lifting* linguistique sans précédent au cours d'une campagne appelée *mal tadŭmgi* ("prendre soin de la langue") et la publication de grammaires et de dictionnaires de cette nouvelle "langue cultivée".

Il ne faudrait pas croire pour autant que tout cela est entièrement nouveau. Il est facile de retrouver, derrière chaque directive du grand leader, une théorie linguistique élaborée à la fin de la dynastie des Yi ou sous l'occupation japonaise. C'est ainsi que l'"écriture horizontale" du coréen (*han'gŭl karo p'urŏssŭgi*) qui consiste à aligner les lettres les unes derrière les autres, comme dans les langues occidentales, et dont la mise en application est reportée aux calendes de la réunification, a été proposée pour la première fois en 1914 par Chu Si-gyŏng. Quand on connaît un peu l'histoire de la pensée linguistique coréenne, on se rend compte que certaines théories linguistiques qui étaient dans l'air avant 1945 ont été appliquées en Corée du Sud par le biais de la langue standard, élaborée en 1937, tandis que d'autres ont servi de base aux réformes mises en route en Corée du Nord et qui ont abouti à la "langue cultivée".

Bien qu'ils aient été supprimés dès 1949, les caractères chinois sont restés, en Corée du Nord comme en Corée du Sud, une réalité incontournable. En 1968, le Ministère de l'Education Nationale a établi une liste de 3000 "caractères chinois à enseigner" (*kyoyuk hanja*) qui sont appris dans l'enseignement secondaire et à l'université. Dans un discours prononcé en 1980, Kim Il Sung a dû finalement reconnaître la nécessité d'apprendre les caractères chinois parce qu'ils sont en usage non seulement en Corée du Sud, mais aussi en Chine et au Japon.

Conclusion

Ainsi, depuis 1945, la langue coréenne a pris deux "looks" : celui du Sud, moins puriste mais plus ouvert au monde extérieur, et celui du Nord, plus tourné vers les racines coréennes de la langue et portant les habits du djoutché.

Chaque langue a son orthographe, ses règles, son vocabulaire et ses mots tabous : *inmin* "peuple" en Corée du Sud, *han-guk* "Corée du Sud" au Nord. Pour les Coréens de l'étranger proche, les "deuxièmes générations" du Japon ou des Etats-Unis, par exemple, écrire revient à une prise de position politique car, selon l'orthographe et le vocabulaire adoptés, ils seront catalogués Nord ou Sud et ce, parfois, à leur corps défendant. Mais ces différences, même si elles sont marquées, n'ont jamais empêché les représentants des deux parties de la péninsule de se comprendre quand ils le voulaient bien. «S'il s'agit de l'oreille, c'est une boucle, s'il s'agit des naseaux, c'est un anneau» dit un vieux dicton...

Quand sonnera l'heure de la réunification, le coréen saura bien redevenir la langue unique d'une nation qui existe officiellement depuis 668.

SARAH CHANG L'ENFANT PRODIGE

PAR KIM YONG-WOON

JOURNALISTE DE LA RÉDACTION DU CHOSON ILBO

Il n'est probablement de mot dont on ait autant usé et abusé dans le monde de la musique que celui de "Wunderkind", c'est-à-dire, d'"enfant prodige". Les gens n'ont pas hésité à accoler ce terme aux noms de tous les musiciens qui se sont illustrés dès leur plus jeune âge, tels Mozart au dix-huitième siècle ou, plus

récemment, les violonistes Yehudi Menuhin puis Anne-Sophie Mutter, ou encore, le pianiste Evgeni Kissin.

De tous les arts - peinture, cinéma, théâtre, etc. - il est intéressant de se poser la question de savoir pourquoi est-ce dans la musique que l'on trouve autant de "génies" ? Peut-être parce qu'ils se détachent de manière



Photo : Jang-Yeoul Pyo

plus évidente... Toujours confrontés au public lorsqu'ils jouent, ils sont, sans doute plus que d'autres, soumis à l'appréciation et à la critique. Quoi qu'il en soit, la musique a toujours compté de nombreux surdoués et il en naît, semble-t-il, encore davantage aujourd'hui.

Le "label" de prodige a également été attribué à la très jeune

violoniste coréenne Chang Young-ju, plus connue en Occident sous le nom de Sarah Chang. Ce titre rebattu retrouve néanmoins son sens lorsqu'il s'agit de Sarah. En effet, si les années 70 appartiennent à Anne-Sophie Mutter et les années 80 à Midori Goto, on peut dire, sans conteste, que les

années 90 appartiennent à la petite Sarah Chang.

Si sa virtuosité au violon la place au rang des grands talents, Sarah demeure pour le reste une petite fille comme les autres qui va à l'école, étudie et joue avec d'autres enfants de son âge. A l'inverse, Anne-Sophie Mutter quitta l'école avant la fin du primaire pour étudier la musique.

C'est d'ailleurs, peut-être, parce qu'elle est à tous les égards "normale" que le monde de la musique a reconnu en Sarah un enfant prodige au sens le plus vrai du terme.

C'est en 1990, alors qu'elle venait tout juste d'avoir neuf ans, que la jeune violoniste stupéfia la communauté musicale lors de son apparition avec l'Orchestre Philharmonique de New York, sous la direction de Zubin Mehta. Son interprétation du Concerto N° 1 pour violon de Paganini, d'une grande difficulté technique, fit dire au célèbre chef d'orchestre et violoniste Yehudi Menuhin : «on ne rencontre un tel prodige qu'une fois en cent ans».

Quel est donc le secret de cette jeune fille qui, à quatre ans, commence à jouer sur un violon faisant un seizième de la taille normale qui, à neuf ans, enregistre son premier album et, à treize, possède un répertoire qu'un virtuose moyen aurait du mal à maîtriser à trente ans ?

Les critiques s'accordent généralement à dire que le succès de Sarah est fondé sur son innocence enfantine et sur une réserve qui n'est pas vraiment de son âge. On pourrait à cela ajouter que, dans l'histoire moderne, rares sont les musiciens de génie qui, comme Sarah, combinent de façon unique la pureté et le détachement, la naïveté et la perfection.

Pour avoir une idée de ce que pense le monde de la musique de cette jeune virtuose, il suffit de lire la presse et en particulier les journaux étrangers : «Plus qu'un enfant prodige, une merveille». (*Berliner Zeitung*, Allemagne).

(*) N.D.T. : L'article a été rédigé durant l'été 1994. Il s'agit donc de l'année passée.

«Charmante et ensorcelante Sarah». (*Berliner Morgenpost*, Allemagne). Le *Bild Zeitung* alla plus loin, en disant à propos de son interprétation de Paganini avec l'Orchestre Philharmonique de Berlin dirigé par Zubin Mehta (6-8 janvier 1994) : «Un tonnerre d'applaudissements s'ensuivit sans que l'on sache qui, des membres de l'orchestre ou du public, applaudissait le plus».

Pour ce qui est de sa carrière, Sarah n'est plus vraiment une enfant. Elle a déjà joué avec les cinq plus grands orchestres des Etats-Unis (New York, Chicago, Boston, Cleveland et Philadelphie). Cette année (*), elle a également remporté un grand succès en Europe, berceau de la musique classique, avec le Philharmonique de Berlin (janvier) et lors de son interprétation de Tchaïkovski avec l'Orchestre Gewandhaus sous la direction de Kurt Masur, à Leipzig (mars).

En avril, Sarah fit une entrée réussie sur la scène londonienne lors de sa tournée avec l'Orchestre Gewandhaus. Cette saison musicale fut d'ailleurs appelée "bataille des génies" en raison des apparitions successives d'Anne-Sophie Mutter, de Viktoria Mullova et de Sarah Chang. Le soir du concert de cette dernière, la princesse Anne anima une réception au cours de laquelle toute l'attention se porta sur les trois jeunes musiciennes.

Le talent de Sarah se reflète également dans ses enregistrements. Son premier album date de ses débuts sur scène. Elle possède déjà à son actif trois disques sortis chez EMI et a déjà signé pour trois autres avec des orchestres de premier ordre. Son premier album, simplement intitulé *Début*, contient des morceaux courts de Paganini et Prokofiev. Ce n'est pas un album ordinaire. En effet, il figure dans le *Livre*

Guinness des Records comme disque enregistré par l'artiste la plus jeune, et comprenant des morceaux joués sur un mini-violon, faisant un quart de la taille normale. Dès sa sortie, l'enregistrement avait, très vite, rejoint le hit-parade des meilleures ventes de disques classiques.

Son troisième album, réalisé avec Wolfgang Sawallisch et l'Orchestre de Philadelphie, est sorti récemment. Pour ce qui est de la suite, Sarah doit, en principe, enregistrer un quatrième disque avec Charles Dutoit, un cinquième avec Ricardo Mutti et un sixième avec le Philharmonique de Berlin.

La jeune artiste possède également une collection de prix déjà impressionnante. En 1993, elle a remporté le Prix du Jeune Artiste du magazine anglais *Gramophone* pour son second album, un enregistrement de concertos pour violon de Tchaïkovski, réalisé avec l'Orchestre Symphonique de Londres sous la direction de Colin Davis. Lors de la deuxième cérémonie des Récompenses de la Musique Classique, elle remportait aussi le Prix du Nouvel artiste décerné par la BBC et par le très renommé journal anglais *The Independent*. Enfin, en mars, Sarah fut la troisième à recevoir le *Germany Echo Prize*, institué par la *Phono Academy*, composée des six plus grandes maisons de disques du monde, parmi lesquelles EMI, BMG et le réseau ZDF. Les deux artistes à avoir, avant elle, reçu ce prix furent les célèbres violonistes Nigel Kennedy et Anne-Sophie Mutter.

Bien entendu, un artiste peut, en temps normal, obtenir éventuellement les mêmes résultats, avec de la chance et s'il fait preuve de suffisamment de persévérance et de talent. Mais, ce qui rend le succès de Sarah unique c'est la rapidité avec laquelle



celui-ci est survenu, apparemment sans effort et tension, presque "naturellement" pourrait-on dire.

En tant que tel, le talent de Sarah déborde du cadre musical. Par exemple, dans un article de fond paru dans le magazine *Newsweek* du 28 juin 1993, sur le thème "le secret des génies", la violoniste est citée parmi les vingt grands noms de ce siècle, aux côtés d'Einstein, de Picasso et de Van Gogh !

Sarah est née à Philadelphie en décembre 1980. Chang Min-su, son père, est également violoniste. Diplômé de l'école de musique de l'Université Nationale de Séoul, il fut premier violon dans l'Orchestre National (l'actuel Orchestre de la KBS). Il fut aussi, lui-même, le plus jeune gagnant du grand prix du Concours Dong-A à Séoul et enseigne maintenant la musique à la *Temple University* de Philadelphie.

La mère de Sarah, Yi Myōng-sun est, quant à elle, diplômée du Lycée de Jeunes Filles de Kyōnggi. Elle a, en outre, obtenu une licence de composition à l'Université Nationale de Séoul et enseigne actuellement sa spécialité au *Swarthmore College*.

Les parents de Sarah se sont rendus aux Etats-Unis en 1979, pour poursuivre leurs études, et c'est là qu'elle est née l'année suivante. Au départ, ils n'avaient pas du tout l'intention d'en faire une musicienne. Un jour pourtant, son père assista à la maison à une

scène étonnante (qu'il relata par la suite) à travers laquelle lui fut révélé le talent de sa fille.

«Sarah devait avoir deux ans. Après avoir regardé un dessin animé à la télévision, elle se dirigea vers le piano, puis commença à reproduire le thème musical du programme. J'en fus abasourdi. Je ne savais pas qu'elle avait une aussi bonne oreille. Par la suite, elle s'est mise à jouer des airs de dessins animés et des couplets publicitaires. Parfois, lorsque je la voyais danser toute seule, je me disais : «Cette enfant est un vrai mystère !» En tant que parents, nous étions, bien sûr, heureux de la voir s'épanouir. Quand elle eut trois ans, sa mère commença à lui enseigner le piano. Mais elle s'obstinait toujours à jouer avec mon violon. Elle semblait tellement aimer ça que nous lui en avons acheté un tout petit pour son quatrième anniversaire : il faisait un seizième de la taille normale».

Un an plus tard, Sarah donnait sa première représentation publique au cours de laquelle elle joua du Bruch et du Mozart. Son père s'adressa alors à Dorothy DeLay, professeur à la Julliard, qui avait pour élèves Midori et Cho Liang Lin, et lui demanda de bien vouloir auditionner Sarah.

Lorsque celle-ci lui eut joué un concerto avec son petit violon, DeLay s'exclama : «J'ai vu passer de nombreux enfants, mais je n'en ai jamais vu une comme elle». Elle proposa immédiatement de la prendre comme élève ; Sarah avait alors six ans.

Pourtant, ces leçons particulières ne signifiaient nullement que la petite fille allait tout abandonner pour la musique. Dans la semaine, elle étudiait et jouait avec ses camarades de classe de la *Friends School* de Germantown, à Philadelphie, et le same-

di, elle se rendait à New York pour ses leçons avec DeLay à la *Julliard preparatory school*.

Les débuts professionnels de Sarah survinrent de manière spectaculaire, alors qu'elle avait neuf ans, après une rencontre avec Zubin Mehta, qui dirigeait à l'époque l'Orchestre Philharmonique de New York.

Début 1990, Mehta entendit parler d'elle et demanda à Dorothy DeLay s'il pouvait l'entendre jouer. Le professeur et l'élève furent conviées au domicile de Mehta. Ce dernier fut épaté par le talent de Sarah. Il entreprit de changer à la hâte un programme déjà fixé et, deux jours plus tard, Sarah Chang joua en tant qu'invitée surprise avec l'Orchestre Philharmonique de New York.

C'était le 15 janvier 1990. L'ovation dura quinze minutes et il y eut six rappels... L'interprétation par Sarah du Concerto N° 1 pour violon de Paganini fut une grande réussite et fit les gros titres des journaux américains et coréens.

L'année suivante, Ricardo Mutti invita Sarah, ainsi que le violoniste Pinchas Zukerman, à jouer avec l'Orchestre de Philadelphie pour célébrer son quatre-vingt-dixième anniversaire. Puis, elle fut ensuite invitée par les chefs d'orchestre James Levine et Charles Dutoit qui la firent également jouer avec leurs orchestres.

En 1992, après s'être produite avec l'Orchestre Symphonique de Chicago, l'Orchestre de Philadelphie, l'Orchestre de Pittsburgh et l'Orchestre Symphonique de Montréal, Sarah se rendit en Europe pour interpréter Tchaïkovski avec l'Orchestre Symphonique de Londres, sous la direction de Colin Davis.



Sarah Chang en concert

L'été suivant, elle fit une tournée en Italie avec Zubin Mehta, et à l'automne, elle interpréta Mendelssohn aux Nations Unies avec l'Orchestre Philharmonique de New York sous la direction de Kurt Masur.

Cette année, son programme est particulièrement chargé. Après l'Allemagne, la France et la Grande-Bretagne, elle effectuera une grande tournée asiatique qui doit la mener en Chine, à Singapour, à Hong Kong, au Japon et en Corée.

Ce qui différencie vraiment Sarah des autres jeunes prodiges, c'est que malgré ses dons exceptionnels, elle reste une enfant normale, presque ordinaire. Elle va à l'école, adore les dessins animés et aime faire du patin à roulettes.

Sarah doit, sans doute, sa personnalité équilibrée à la conception qu'ont ses parents de l'éducation. Pour eux, la personnalité des

enfants doit s'exprimer librement. Ne dit-on pas que Mozart serait mort précocement de la pression que lui faisait subir son père, Léopold. Pour satisfaire sa propre vanité, ce dernier exhibait continuellement l'enfant prodige et étouffa dans l'oeuf l'envol de son jeune esprit. Cela avait d'ailleurs donné lieu à une plaisanterie connue du monde de la musique disant que «le léopard (Léopold) maintenait fermement sous les griffes de la mort le jeune loup (wolf en anglais pour Wolfgang)».

Les parents de Sarah sont loin de tout ça et semblent plutôt cou-lants, dans le sens où ils ne la for-cent pas à s'exercer. Son père dit d'ailleurs : « il ne faut pas qu'elle devienne une écervelée ne connaissant rien en dehors de la musique. C'est pourquoi nous l'envoyons dans une école privée ordinaire où elle peut côtoyer des enfants de son âge. Chaque année, nous recevons environ deux cents propositions de concert, mais nous faisons un tri, de façon à ce que Sarah puisse grandir dans la joie et l'insouciance ».

Par ailleurs, Sarah ne participe à aucun concours, à aucune compétition. «Seul, on est limité dans

sa progression technique», dit son père. «A l'adolescence, on est jugé comme un adulte. Nous souhaitons que Sarah se familiarise avec les langues et les arts, et qu'elle ait une bonne culture générale. Lorsque nous la sentons fatiguée de s'exercer, nous lui conseillons de s'arrêter quelque temps. La musique doit être un plaisir pour elle, non une corvée. Ainsi, nous évitons les concours qui ne sont que des exercices pour les mains, destinés aux jeunes musiciens de son âge».

A treize ans, Sarah vit un tournant dans son évolution. Cette année, elle entre au collège (*) et sort de l'enfance, ce qui fait dire à son père : «Dorénavant, on ne la jugera plus avec indulgence. Sarah doit à présent s'assumer. Pour que les gens ne puissent se désintéresser d'elle, maintenant qu'elle n'est plus une enfant, elle doit travailler d'arrache-pied pour gagner le respect des musiciens, aussi bien que celui du public. Je crois qu'elle saura très bien le faire comme elle l'a fait jusqu'à présent».

Sarah Chang utilise un violon "grandeur nature" depuis qu'elle a joué aux Nations Unies, à l'automne 1993. (Il s'agit d'un Guarneri de 1718, de la meilleure qualité). Elle est devenue un véritable porte-drapeau de son pays et sa renommée vient désormais s'ajouter à celle d'une autre violoniste coréenne, Chung Kyung-wha. Pour la Corée et les Coréens, qui en sont fiers, les succès remportés par Sarah à travers le monde valent autant de médailles d'or olympiques. C'est pourquoi, quel que soit le chemin emprunté par la jeune fille au violon, dans les années à venir elle gardera toujours, dans le coeur des Coréens une place de choix.

(*) N.D.T. : Le système éducatif américain comprenant une année de plus en primaire, la première année de collège aux Etats Unis correspond à la classe de cinquième dans le système français.

Article paru dans Koreana (Vol. 8/n°2, 1994) et traduit de l'anglais par Marie-Ange SHUM-MARTIN. Texte revu par G. ARSENIJEVIC.

TRADUCTION ET DIFFUSION DES ŒUVRES LITTÉRAIRES CORÉENNES EN EUROPE

COMPTE RENDU DU COLLOQUE PARISIEN
(NOVEMBRE 94)

PAR MARC ORANGE

INGÉNIEUR AU C.N.R.S.

Les 24, 25 et 26 novembre 1994, un colloque ayant pour titre «Les problèmes de la traduction des œuvres littéraires coréennes et de la diffusion de ces traductions en Europe» a eu lieu à Paris, dans les locaux du Collège de France puis dans ceux de l'Université Paris 7 Jussieu (Université Denis Diderot).

L'initiative de la tenue de ce colloque avait initialement été prise par la Fondation coréenne pour les arts et les lettres (Han'guk munhwa yesul chinhung wŏn)¹, qui avait souhaité réunir à Paris un certain nombre de coréa-

nisants impliqués dans le travail de traduction d'œuvres littéraires coréennes et d'éditeurs de ces œuvres. Plusieurs pays étaient représentés : l'Allemagne, la Pologne, la République tchèque, le Royaume-Uni, la Russie et, bien entendu, la France. Des représentants de maisons d'édition russe et tchèque ayant, malheureusement, annulé leur participation à la dernière minute, il ne nous a pas été possible de connaître le point de vue d'éditeurs de ces deux pays où, avant la chute du mur de Berlin, des traductions de littérature orientale étaient assez souvent proposées aux lecteurs.

Madame Reta Rentner (Université Humboldt, Berlin)² fut la première invitée à prendre la parole et exposa quels étaient les devoirs et la responsabilité d'un traducteur de coréen, qui avait pour tâche de faire découvrir une littérature jusqu'ici peu connue, tout en soulignant qu'il serait souhaitable d'accorder parfois un peu plus d'estime et de considération aux traducteurs. Puis Monsieur Werner Sasse (Université de Hambourg) dressa un état de la situation en Allemagne - il apporta d'ailleurs une liste de traductions assez impressionnante - et regretta que les traductions ne soient pas tou-

jours de qualité suffisante ou qu'elles soient publiées dans des revues trop spécialisées. Son point de vue touchant la qualité des traductions était d'ailleurs assez radical : l'absence de traduction est préférable à une mauvaise traduction. Le temps limité imparti à la discussion ne permit pas de discuter de cette assertion. Certes, une mauvaise traduction est toujours regrettable, mais elle permet au moins de faire découvrir une œuvre étrangère qui, sinon, ne serait accessible qu'aux seuls spécialistes. Pour prendre deux exemples, connaîtrions-nous *Les mille et une nuits* s'il avait fallu attendre les traductions faites ces dernières années ? Et un grand roman chinois comme le *Jin-ping-meï* devait-il attendre la fin des années 80 et la traduction d'A. Levy dans la Pléiade ? La traduction existant jusqu'alors était faite à partir de l'allemand et le texte allemand était loin d'être complet. On pouvait cependant avoir une idée assez précise de ce roman.

Enfin, pour clore cette matinée, M. Ahrend, qui représentait une ancienne maison d'édition située à Leipzig, montra comment le souci de rentabilité - qui n'existait pas précédemment en Allemagne de l'Est - avait eu pour conséquence majeure de diminuer le nombre de traductions publiées ainsi que leur tirage. La littérature orientale n'étant pas dans le goût du jour en Allemagne, les éditeurs allemands ne veulent pas actuellement prendre de risques financiers.

L'après-midi, Mme Pak Kyöng-ni, romancière qui jouit dans son pays d'une renommée incontestable, parla du sentiment et de la pensée du peuple coréen. Elle tenta d'expliquer, en particulier, ce qu'est le *han*, terme qui est souvent traduit par le mot rancune. Pour elle, cela signifie plutôt tristesse et espoir, et ce sentiment propre au peuple coréen se

retrouve dans la littérature classique. Mais il lui semble que ce sentiment disparaît des œuvres contemporaines auxquelles on donne le statut de simple marchandise.

La présence de Mme Pak amena une foule assez considérable d'auditeurs et de journalistes coréens qui, pour la plupart d'entre eux, une fois son exposé terminé, quittèrent la salle. Il est vrai que Mme Pak quitta également la salle puisque les personnes qui avaient organisé son voyage à Paris n'ont pas cru devoir tenir compte de l'organisation du colloque. Cela nous a paru pour le moins assez regrettable car les deux orateurs qui étaient programmés après Mme Pak étaient, d'une part, Mme Tennant qui a traduit en anglais le premier volume de *La Terre*, cette longue saga dont Mme Pak est l'auteur, et d'autre part M. André Fabre (I.N.A.L.C.O., Paris) qui, lui, a revu de façon minutieuse la traduction française de ce même premier volume publié aux éditions Belfond. Il nous aurait paru souhaitable qu'un dialogue puisse s'établir entre l'auteur et ses deux traducteurs, dialogue qui n'aurait pas manqué d'intéresser tous les auditeurs présents confrontés aux problèmes de traduction. Ajoutons enfin, qu'après la pause café, ce fut M. Hopkins, représentant les éditions Keagan Paul de Londres (qui s'apprêtent à publier la traduction de Mme Tennant) qui prit la parole. Il exposa quelle était la politique éditoriale au Royaume-Uni par rapport aux œuvres littéraires étrangères et coréennes en particulier. Et, il insista sur le fait que les Coréens devaient accepter l'idée qu'un éditeur étranger connaît mieux son marché qu'eux-mêmes, et qu'ils devraient parfois lui laisser le choix des œuvres.

Le lendemain, le professeur

V. Pucek (Université Charles, Prague) parla du présent et du futur de la traduction coréenne dans son pays. Jusque dans les années 80, le choix des textes traduits avait été guidé par des raisons administratives et idéologiques et la littérature de la Corée du Nord n'avait pas suscité un grand enthousiasme tant des traducteurs que des éditeurs. L'ouverture de la Tchécoslovaquie et les liens qu'elle noua avec la Corée du Sud ont permis de connaître une autre littérature, mais les éditeurs restent réticents. Il faut donc se rabattre sur les magazines littéraires, ou sur les colonnes littéraires des journaux lorsque cela est possible.

Mme Z. Klöšlová (Prague) nous rappela que le public tchécoslovaque avait pu lire, dès 1947, la traduction de *Tae-ha* (Le Fleuve) du romancier Kim Nam-ch'ôn (1911- ?), disposant ainsi de la première traduction, en Europe, d'un roman coréen moderne. A l'aide de quelques exemples, elle montra comment le traducteur, A. Pultr (considéré comme le père des études coréennes en Tchécoslovaquie), essaya de rendre en tchèque des mots ou des expressions coréens qui n'avaient pas d'équivalents.

Melle J. Rurarz (Université de Varsovie) et Mme A. Parzymies (Editions académiques Dialogue, Varsovie) nous expliquèrent que le public polonais, après l'ouverture du pays, avait montré un engouement certain pour une littérature romanesque de caractère, sentimentale, mais qu'il commençait à se lasser de textes assez futiles. Cependant, les traductions, pour lesquelles il reste un petit public, sont à elles seules insuffisantes pour amener à la découverte de la Corée. Les lecteurs polonais sont en fait désireux de connaître également la civilisation coréenne et la publication d'ouvrages traitant de la



Messieurs André Fabre (Directeur de la section d'études coréennes de l'INALCO) et Vladimir Pucek, (professeur de coréen à l'Université Charles de Prague), rejoignant la salle de conférence à l'Université Paris 7.

culture coréenne constituerait sans doute un moyen d'attirer le public vers la littérature.

Mme A. Trotsevich (Académie des sciences de Russie, Saint-Petersbourg) mit, pour sa part, en relief la difficulté de traduire la littérature classique coréenne sans avoir en tête les éléments chinois auxquels il est souvent fait référence, ne serait-ce que de façon très allusive. Ce point de vue fut partagé par Mme Choe-Wall (Université nationale d'Australie) qui montra comment les poèmes, relatifs à la quête de l'immortalité, de la poétesse Nansŏrhŏn (1563-1589), ne pouvaient être compris que par référence au courant taoïste religieux chinois et au *Chuci* (poèmes des Chu, 4^e - 3^e siècles avant J.-C.).

M. A. Zhovtis (Université d'Alma-Ata, Kazakhstan) expliqua, quant à lui, qu'il n'était pas pensable de traduire en russe de la poésie autrement que sous une forme versifiée et que rendre le

parallélisme que l'on trouve dans les *sijo* représente un obstacle difficile à surmonter. M. Zhovtis, dont les talents littéraires sont bien connus du public russophone, travaille à chaque fois de longues heures avec des coréanologues pour tenter de rendre, le plus parfaitement possible, le rythme et l'essence de la poésie coréenne.

La dernière journée fut consacrée à la France. Il fut ainsi possible d'entendre Mme Kim Bona (Université de Bordeaux III) parler de la symbolique de la poésie coréenne, qui porte en elle un héritage bouddhique, taoïste et confucéen, et de la nécessaire reconstruction d'un paysage intérieur au moment de la traduction, seul moyen, à ses yeux, pour jeter un pont entre deux cultures si différentes.

Melle Tcho Hye-young (Paris), qui a signé plusieurs traductions avec M. Golfin aux éditions Philippe Picquier, expliqua, qu'à

son avis, plusieurs textes coréens traduits jusqu'ici en français n'avaient peut-être pas toujours les qualités littéraires nécessaires et que cela se ressentait forcément dans les traductions françaises. Elle posa également la question du choix des textes ; d'après elle, le public français cherche dans la littérature orientale un côté exotique ne figurant pas forcément dans les textes coréens, qui sont souvent graves et font référence à des éléments douloureux du passé comme l'occupation japonaise de la Corée

(1910-1945) ou la guerre de Corée (1950-1953). Nous avons, quant à nous, contesté cette opinion qui ramène le lecteur français à un être futile et léger et avons fait remarquer que la France a connu, elle aussi, des expériences douloureuses (occupation allemande même si celle-ci fut beaucoup moins longue que la japonaise, guerre d'Algérie). Ces expériences nous semblent être suffisantes pour que la situation coréenne n'apparaisse pas comme totalement étrangère à un Français.

M. G. Baud Berthier, des éditions Picquier, exposa la politique éditoriale de sa maison et précisa ses projets. Son opinion rejoignait en partie celle de M. Hopkins, à savoir que l'éditeur devait rester maître de sa politique éditoriale. Sans minimiser la valeur de l'aide coréenne (subventions pour les frais d'édition qui permettent à un éditeur de publier un livre sans obérer dangereusement ses finances), le dernier mot doit rester à l'éditeur, qui a davantage

d'éléments pour apprécier le marché et le lectorat potentiel que l'on peut en avoir à Séoul.

Enfin, M. Golfin, qui enseigna à l'université de Toulouse, donna le point de vue d'un habitant de la «France profonde» qui se voit rarement offrir de la littérature orientale, et a fortiori coréenne, dans les librairies locales. Il donna quelques exemples pour montrer que l'image de la Corée était souvent mauvaise (elle apparaît, à l'occasion, comme un prédateur économique). Il fit, par ailleurs, quelques suggestions en vue de susciter un intérêt (autre qu'économique) et une curiosité pour la Corée et, partant, pour sa littérature.

L'après-midi, M. Li Jin-mieung (Université Jean Moulin, Lyon) dressa un tableau exhaustif des traductions des œuvres littéraires coréennes en France, de 1882 à 1994, et souligna les problèmes soulevés par certaines d'entre elles. Il regretta aussi que certaines œuvres aient été traduites deux fois : vu le peu de traducteurs, il serait souhaitable d'éviter ces doubles traductions (même s'il peut parfois être intéressant de les comparer) et de faire porter ses efforts sur des œuvres non encore traduites.

Puis, M. et Mme Tardien, qui ont en charge les éditions Fanlac, racontèrent comment P. Fanlac, avait, en 1980, pris le risque de publier six nouvelles coréennes. Ils firent aussi un exposé très intéressant sur l'évolution du monde

de l'édition, au cours de ces dix dernières années, et sur la situation actuelle. Ce faisant, ils montrèrent parfaitement comment les nouvelles techniques de fabrication, mais aussi de distribution, avaient bouleversé le monde du livre - Le livre, lui-même, est souvent ravalé au niveau d'une simple marchandise et, comme telle, doit pouvoir être vendu rapidement -.

Melle Lee Byoung-jou (I.N.A.L.C.O., Paris) présenta ensuite les cinq nouvelles de Yi Ch'ong-jun regroupées sous le titre *Les Méridionaux*. Rappelons que c'est de deux de ces nouvelles qu'a été tiré le très beau film d'Im Kwŏn-t'aek, *La chanteuse de p'ansori*, qui ouvrit le festival du film coréen à Beaubourg au mois d'octobre 1993. Melle Lee nous annonça aussi qu'elle traduisait ces nouvelles actuellement. Le public français pourra donc encore mieux connaître cet intéressant auteur dont trois textes ont déjà été publiés¹.

Le professeur Kim Yun-sik (Université nationale de Séoul) fut le dernier orateur de ce colloque. Il donna quelques exemples, en comparant les textes originaux et les traductions anglaises qui en ont été faites, et montra comment, faute de notes explicatives que les éditeurs refusent généralement (puisque les notes rebutent, paraît-il, les acheteurs potentiels du livre), toute une partie des connotations sous-jacentes au

texte échappe au lecteur occidental. On retrouvait là l'un des problèmes fondamentaux de la traduction : la méconnaissance du contexte dans lequel se situe l'œuvre lui retire toujours une partie de sa saveur.

Il revint à M. Pak Sang-ŏn, envoyé par la Fondation coréenne pour les arts et les lettres, de tirer la conclusion de ces trois jours. Certains de ses propos sur la mauvaise qualité des traductions françaises existantes nous étonnèrent quelque peu. A notre connaissance, M. Pak ne lit pas le français. Mais, si son jugement reposait uniquement sur les indications qu'a pu lui fournir la jeune Coréenne qui voulut lui servir d'interprète, et dont le français n'était pas des meilleurs, les Français n'ont pas à rougir de leurs traductions.

L'objectif de ce colloque n'était pas d'apporter des solutions révolutionnaires pour la traduction des œuvres littéraires coréennes mais plutôt de favoriser les rencontres et les échanges entre des traducteurs de nationalités différentes. Ces rencontres ont, indiscutablement, permis de souligner des points de convergence, en particulier le fait que la Corée reste encore un pays mal connu et que son image est même, parfois, négative. Il appert, en tout cas, qu'un travail de longue haleine, tendant à mieux faire apprécier la civilisation coréenne, devrait être fait et serait certainement de nature à susciter un intérêt plus grand pour la littérature de ce pays.

¹ Rappelons ici que cette fondation se donne pour tâche de mieux faire connaître en Corée les arts et la culture étrangère (en invitant des artistes ou des troupes de théâtre, en organisant des expositions, par exemple) et, dans le même temps, de présenter à l'étranger la culture coréenne. Touchant la littérature coréenne, elle accorde des subventions aux traducteurs mais également aux éditeurs qui, eu égard à la situation du marché de l'édition et les profondes mutations que connaît celui-ci, montrent quelques réticences à publier des traductions qui n'ont pas encore trouvé un public suffisant.

² Mme Retner a publié en 1994 *Die Elstern Brücke - Klassische koreanische Frauen-erzählungen*, Sammlung Dieterich Band 389, Leipzig, 580 p. qui contient plusieurs récits de littérature classique : Histoire de Dame Pak, Histoire de Ch'unhyang, Histoire de Sim Ch'ŏng et le Chant de lamentation de Ch'aebong.

³ *L'Ile d'Iō, Le Prophète et Ce paradis qui est le vôtre* aux éditions Actes Sud.

Les Eurasiens

Ils ont les yeux clairs ou les yeux sombres,
Leurs rêves sont toujours de l'autre côté de la terre.
Enfants de la lune et du soleil
Pour eux, le monde est tout petit,
Même lorsque l'on ne le regarde plus à la clarté des lampes.

Ils sont les enfants de demain, les enfants d'une autre civilisation,
Celle qui ignore et ne comprend plus
Les mots : frontières, étrangers, exclusion.

Ils regardent, étonnés, les fourmis qui se battent
Pour quelques grains de terre dans l'univers immense.
Ils sont les premiers arrivants de ce monde
De fraternité, de compréhension, de tolérance.

Ils ont dans leur esprit les deux cultures,
Les deux sagesses dans leur âme
Et dans le cœur la sensibilité de leurs deux races.

C'est en riant qu'il entendent dire
Que "l'Est et l'Ouest ne se rencontreront jamais"

Alors qu'il sont là, eux, ...Les Eurasiens !

Christiane Tchang-Benoit

Les expositions de ces derniers mois



*"Traces", installation de Kim Sang Lan
(du 15 au 28 novembre 1994).*



*Vernissage de l'exposition "Rencontre : Jean Messagier - Kim En Joong"
(du 2 mars au 7 avril 1995).*

**Ambassade de Corée
Centre Culturel Coréen**

2, avenue d'Iéna - 75116 PARIS
Tél. : 47.20.84.15 - 47.20.83.86